SALON MORTUAIRE
DESJARDINS
ARBORCARE
À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Glen French
Lynette Lafrenière-Brussé
Christian Gagné
S. Rose Desrochers, SNJM
Aline Robidoux
Mona Berard
Eugène Prieur
Roger Lambert
Diane Rioux
Carmelle Abraham
357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949
1-888-233-4949

La LIBERTÉ

ASSURANCE/INSURANCE TRAVEL/VOYAGE
d'Eschambault
VOYAGES
989-9340
Sans frais : 1 (877) 450-2555
ASSURANCE
237-4816
Un service personnel complet.
Depuis 1931
136, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Vol. 87 n°37 • du 5 au 11 janvier 2001 • **SAINT-BONIFACE** — **88 ¢ + taxes**

Lance et compte

Les Habs de La Broquerie ont surpris tout le monde de la ligue de hockey Hanover-Taché pendant la période des Fêtes avec cinq victoires consécutives. Ils se sont ainsi hissés au deuxième rang du classement général. Une surprise qui annonce une fin de saison enlevante.

■ **Page 17.**

Citation de la semaine

« J'avais loué un petit atelier même pas assez grand pour abriter les roulottes. »

Le président de l'entreprise GNR Camping World, Gilbert Robert œuvre dans le monde des affaires depuis bientôt 30 ans. Et dire qu'un incident malencontreux lui a donné l'occasion de se lancer en affaires !

■ **Page 9.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Bonne année à tous !



Tandis que les Manitobains se ruent vers les pays chauds, un groupe d'étudiants japonais a choisi plutôt de passer un Noël francophone traditionnel dans la neige. Arrivés le 23 décembre, les jeunes ont réveillonné, dégusté de la tourtière et entammé des randonnés en motoneige. De quoi se geler la tête mais se réchauffer le cœur. ■ **Page 27**.

Texte pour rien ?

Roger Léveillé présentera, lors du Festival Beckett 2001, son adaptation de la nouvelle *Texte pour rien*, qui résume bien la pensée d'un des grands auteurs du dernier siècle, Samuel Beckett.

■ **Page 11.**

Rétrospective 2000

Revivez avec nous les événements marquants de l'année 2000, dans les secteurs qui touchent la communauté: économie, éducation, santé et sport.

■ **Pages 19 à 22.**

Des plats frais

D'ici trois ans, les plats surgelés disparaîtront définitivement des hôpitaux de Winnipeg. De plus, la préparation, la production et la distribution des repas destinés aux hôpitaux de la capitale seront désormais entièrement faits à Winnipeg.

■ **Page 3.**


Tout un numéro
À la poursuite de l'excellence
avec Joanne Therrien
Une émission où on parle de développement personnel et de formation professionnelle
LES INVITES CE MOIS CI :
Colette Gagne-Thériault
Directrice de la formation,
Ameublement Tanguay (Quebec)
Sylvie Legare
Auteure "Le marketing de soi" et
professeure en entrepreneurship (Arizona)
Claude MacDonald
Directeur associe,
Solution Performax (Quebec)
Mariette Kirouac
communautaire SFM (Manitoba)
Yves Poirier
Conseiller principal ventes, Confederation des
caisses populaires Desjardins (Montreal)
Le mercredi matin,
de 9h à 10h sur Envol 91.1

MAISON GABRIELLE-ROY

Un contretemps dans la réfection

L'état des fondations de la Maison Gabrielle-Roy est tel qu'il faudra les remplacer dès cet hiver.

Daniel BAHUAUD

La Maison Gabrielle-Roy, située rue D'Eschambault à Saint-Boniface, aura dès cet hiver de nouvelles fondations. C'est ce qu'a décidé le 21 décembre le conseil d'administration de la Maison Gabrielle-Roy Incorporée, qui a approuvé le projet se chiffrant à environ 50 000 $.

Le remplacement des fondations s'ajoute aux travaux de réfection déjà entamés en décembre. Comme l'explique la présidente de la Maison Gabrielle-Roy, Annette Saint-Pierre, le conseil n'a pas hésité d'ajouter ce travail au projet et réfection. « Le conseil a pris sa décision après le dépôt en décembre du rapport préparé par les ingénieurs de la firme d'architectes Gaboury, Préfontaine et Perry, explique-t-elle. Les ingénieurs ont souligné qu'il était possible de réparer les fondations, mais ils ne pouvaient pas garantir que le travail ne serait pas à refaire en quelques années. Il fallait donc penser à long terme. »

En effet, Annette Saint-Pierre ne se dit aucunement surprise par la décision. « Je m'y attendais même, dit-elle. J'ai vu les fondations lorsque nous avons enlevé les murs du sous-sol. Il y a de grosses fentes du côté est. Pourtant, Marcien Émond a soulevé la maison il y a à peine dix ans pour réparer les fondations, ce qui justifie encore davantage notre décision de les remplacer parce que ce n'est pas un travail que nous voulons recommencer à tout bout de champ. »

Entre-temps, les travaux de réfection vont de l'avant au rez-de-chaussée de l'édifice. En outre, le conseil d'administration a décidé le 21 décembre d'y enlever tous les faux plafonds ainsi que le plancher de bois dur. « Il s'agit-là d'une autre décision prudente qui nous a déjà permis de déterminer la couleur originelle des murs sans parler de l'emplacement original de l'escalier qui menait de l'entrée au rez-de-chaussée au premier étage », indique Annette Saint-Pierre.

Malgré le contretemps, la présidente souligne que les touristes pourront visiter cet été le rez-de-chaussée de la Maison Gabrielle-Roy. « On ne sera pas tellement en retard, affirme-t-elle. Nous prévoyions compléter la réfection en 2000, mais on la terminera pour le printemps de 2001. »

Quant à l'argent supplémentaire requis pour les nouvelles fondations, Annette Saint-Pierre se dit confiante que le conseil pourra aisément combler le manque à gagner. « J'entamerai bientôt une autre ronde de visites auprès des organismes gouvernementaux et communautaires intéressés au projet, souligne-t-elle. De plus, entre les trois paliers gouvernementaux, nous nous attendons à recevoir 150 000 $ en 2001. J'ai confiance. La Maison Gabrielle-Roy se refera une beauté en peu de temps. »



photo: Claude Heppelle

La Maison Gabrielle Roy à Saint-Boniface.

Modifications des dispositions relatives
au congé de maternité et au congé parental

Les modifications suivantes, apportées aux dispositions du *Code des normes d'emploi* de la province qui concernent le congé de maternité et le congé parental, entreront en vigueur le 31 décembre 2000 :

- **La durée maximale du congé parental non payé (y compris le congé d'adoption) prévue en vertu du *Code des normes d'emploi* augmentera à 37 semaines, ce qui portera à 54 semaines la durée maximale combinée du congé de maternité et du congé parental.**
- **La période d'admissibilité donnant droit à un congé de maternité ou à un congé parental sera réduite à sept mois consécutifs de travail pour le même employeur.**
- **Une nouvelle disposition prévoira la nécessité pour un(e) employé(e) en congé qui désire reprendre le travail avant l'expiration de son congé de donner à son employeur un préavis de deux semaines ou d'une période de paie, selon le délai le plus long.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous en composant le 945-3352 ou, sans frais, le 1 800 821-4307, ou encore en visitant notre site Internet :
http://www.gov.mb.ca/labour/standards/

Normes d'emploi
TRAVAILLONS ENSEMBLE

Travail Manitoba
Normes d'emploi



La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, *La Liberté* vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones. Au cours des prochaines semaines, découvrez avec nous qui seront les acteurs de demain. Cette semaine, nous vous présentons les élèves de la maternelle de



(En ordre alphabétique) Nicholas Austen, Salim Belrhazi, Ashley Bohemier, Colin Boissonneault, Henri Coudière, Codey DeBlois, Sarah Dheere, Raphaël Doré, Karina Durupt, Nadine Girouard, Felix-Antoine Gosselin, Sarah Haji, Benoit Kolt; Ryan Kruk, Stéphane Lacroix-Pouliot, Jean-Yves Lavoie, Jean-Luc Loiselle, Annia Mulaire, Brice Pambrun, Danika Plas, Chantal Roy, Colin Rémillard, Solène Stockwell, Annick Svistovski, France Svistovski, Kim Taschereau, Antoine Vallée.Nicole Bernier (enseigante) et Diane Guenette (auxiliaire) accompagne le groupe.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

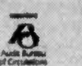
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

GESTION ALIMENTAIRE

Fini le surgelé

Le ministre de la Santé va de l'avant avec la recommandation principale du groupe de travail sur la gestion alimentaire, qui veut éliminer les plats surgelés du réseau hospitalier de Winnipeg.

Érick THÉBERGE

Les patients des hôpitaux de Winnipeg verront les plats congelés disparaître progressivement du système de gestion alimentaire au cours des trois prochaines années. La nourriture congelée sera remplacée par des plats « cuits-refroidis », un peu comme on voit dans les épiceries.

Le ministre de la Santé du Manitoba, Dave Chomiak, a annoncé, le 21 décembre, que l'Office régional de la santé de Winnipeg pouvait mettre en œuvre la recommandation principale du groupe de travail sur les services d'alimentation partagés en ce qui concerne la gestion des repas à travers son réseau.

Le président-directeur général de l'hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, a présidé le groupe de travail. « Je suis très heureux de constater que le ministre ait choisi l'implantation de la recommandation prioritaire, déclare-t-il. Nous avons démontré qu'il était possible de rallier les intervenants de tous les milieux, comme les opérateurs de caféteria et les diététiciennes, autour d'une idée commune et de tirer un consensus. »

Après huit mois d'étude, le groupe de travail remettait, le 18 septembre, son rapport final au ministre. Dans le document, le groupe recommandait de mettre fin aux plats congelés dans les hôpitaux. Selon ce dernier, les menus servis dans les hôpitaux de la capitale manitobaine doivent être conçus, cuisinés et assemblés à Winnipeg et le système alimentaire doit être entièrement géré par des gens d'ici.

Plus précisément, le groupe de travail recommande d'offrir un menu distinct aux résidents des établissements de soins de longue durée de façon à mieux adapter les menus à leurs goûts et préférences, et de leur offrir leurs mets traditionnels préférés. Il préconise aussi de reprendre la préparation locale de repas afin de mieux servir les patients et d'intégrer les normes cliniques de nutrition dans le processus de préparation de repas.

L'Office régional de la santé de Winnipeg doit fournir au ministre une estimation finale des coûts pour mener le projet à terme. « Le système actuel coûte 31,6 millions $ au trésor manitobain, estime Hubert Gauthier. Nous proposons un plan qui coûterait 32,7 millions $ et qui prévoit la création d'une centaine d'emplois. »

Dans le cadre du nouveau projet, le Centre des sciences de la santé (CSS) assurera la production alimentaire pour le réseau hospitalier de Winnipeg. La préparation des plateaux destinés aux patients de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) et du CSS se fera à l'HGSB. La préparation des plateaux des autres centres hospitaliers se fera au centre de distribution régional. À cette fin, l'Hôpital général Saint-Boniface prévoit la construction d'une rallonge pour assumer son nouveau rôle de préparation et d'assemblage des plateaux.



Archives La Liberté

Hubert Gauthier estime que d'ici trois ans, il n'y aura plus de plats surgelés dans les hôpitaux de Winnipeg.

Actuellement chef de l'exploitation à l'Hôpital général Saint-Boniface, Paul Brewer laissera ses fonctions actuelles pour devenir président-directeur général des Services d'alimentation partagés. Il sera le chef d'orchestre de la mise en œuvre du nouveau système de gestion alimentaire. Un comité directeur offrira des conseils sur le processus de transition. Ce groupe consultatif est composé de représentants de divers secteurs (cliniques, opérationnel et financier). Il sera aussi composé de membres du Syndicat de la fonction publique de l'Union des travailleurs et travailleuses unies de l'alimentation et du commerce.



LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Canadä

Le CRTC a publié trois avis publics invitant le public à se prononcer sur : un projet d'ordonnance d'exemption de licence pour les petits systèmes de câblodistribution, une approche régionale pour l'attribution de licences aux entreprises de câblodistribution, et l'examen de certains aspects de la réglementation des entreprises de câblodistribution. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les avis publics. Vos observations écrites sur les sujets et questions abordés dans les avis doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **16 janvier 2001**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis publics CRTC 2000-162, 2000-163 et 2000-164.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

***50 % DE RABAIS**

SUR TOUTES LES MONTURES EN MAGASIN
(à l'exception des lunettes de soleil sans prescription)

Lentilles cornéennes claires souples de jour à partir de 115 $ POUR 3 PAIRES**

Toutes les lentilles spéciales
À PRIX IMBATTABLE
VENEZ VOIR ET COMPAREZ!

MEILLEURS QUALITÉ — PRIX — SERVICE — GARANTI!

Examen de la vue sur rendez-vous le soir et la fin de semaine.

1 Service en une heure sur la plupart des prescriptions.

** Demandez pour les détails.
* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

PLUS DE 1 400 MONTURES DE DESIGNER

PEOPLES OPTICAL
Tél.: 231–0375 — 43, rue Marion
Dominion Shopping Centre
à l'intérieur du Shoppers Drug Mart
Expiration: le 31 janvier 2001

Bonne année 2001 !



Pour plus de renseignements
appelez dès aujourd'hui!

Groupe Investors

943-6828

Votre maison est payée?

Quelle est la valeur actuelle de votre maison? Combien valait-elle il y a 5 ans? 10 ans?

Nous avons des idées pour vous aider à réduire vos impôts tout en utilisant la valeur de votre maison!



Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél.: 237-0762 (rés)



Mario Collette, CFP
Tél.: 257-0972 (rés)



Rénald Massicotte, CGA
Tél.: 772-0006 (rés)



Claude Chartier
Tél.: 424-5329 (rés)

Éditorial

Où est passé le futur d'autrefois ?

Le grand cinéaste américain, Stanley Kubrick, a eu le malheur de s'éteindre avant l'année la plus associée à son nom. C'est dommage. En tant que grand intellectuel et réalisateur du film *2001 : l'odyssée de l'espace*, il aurait sûrement eu quelque chose à dire sur sa vision de l'avenir, conçue en 1968, et sur l'ère dans laquelle nous vivons actuellement. En cette première semaine de 2001, il est de mise de s'arrêter un instant et de réfléchir sur la direction que prend la société et de l'image que nous nous faisions, il y a plusieurs décennies déjà, de l'avenir. Où est donc passé ce futur d'autrefois ?



par Daniel BAHUAUD

Lorsque *2001 : l'odyssée de l'espace* est paru au grand écran, notre culture était imbue d'un optimisme sans égal. La croissance économique de l'après-guerre faisait en sorte que les philosophes parlaient d'une société abondante où l'on n'aurait plus besoin de s'inquiéter de la pauvreté et du chômage. La grande majorité du public associait également le progrès scientifique au progrès social et moral. Enquiquiné par la vision de Kennedy, l'Ouest se disait que tout était réalisable, même marcher sur la lune. C'était l'ère du Nouveau ; de la libération de la femme, des sexes, de la pensée, bref, de l'individu tout court. Même l'Église a emboîté le pas, grâce à Jean XXIII.

Avec du recul, ce *positivisme* peut bien nous sembler naïf, mais dans les années 1960, il était très facile se laisser séduire par la nouveauté et encore davantage par la *certitude* que l'avenir allait être meilleur. Après tout, c'était le début de l'Âge du Verseau.

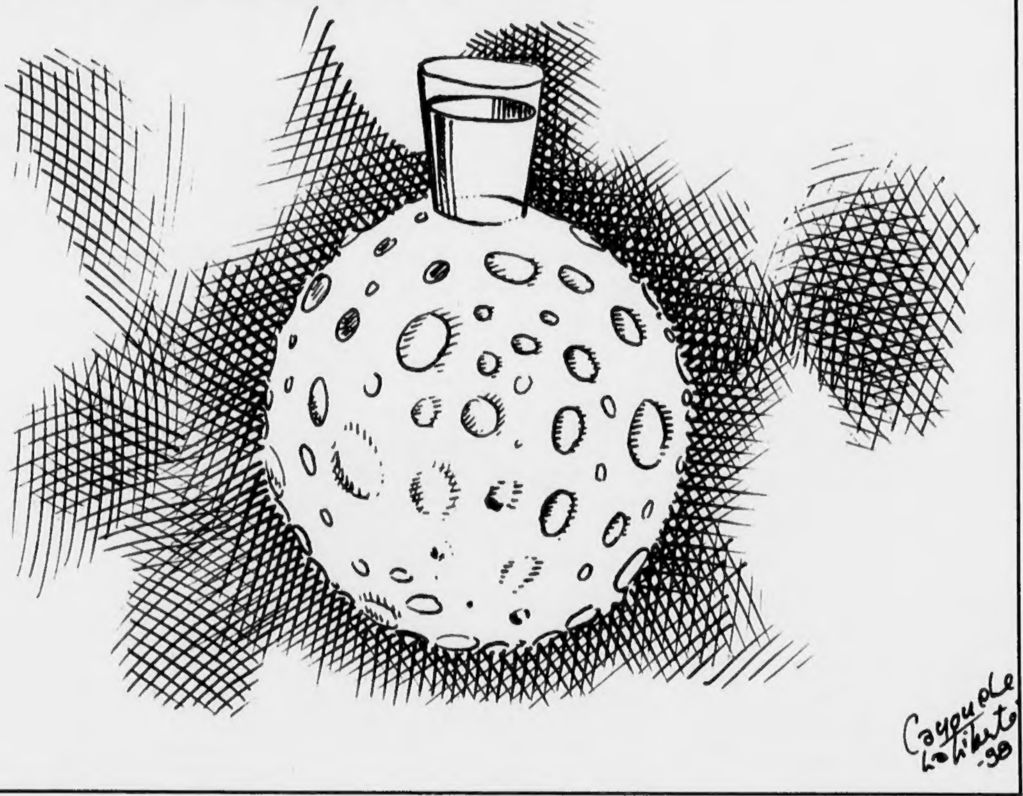
Pourtant, ceux qui se croyaient à l'aube d'une ère nouvelle ont dû vite se détromper. Peu après le premier pas sur la lune de Neil Armstrong en 1969, qui représente pour plus d'un historien l'apogée de la civilisation américaine, force était de constater que tous nos problèmes n'allaient pas disparaître. En fin de compte, l'âge d'Apollo s'est avéré le dernier souffle de la modernité. La crise énergétique de 1973, la guerre du Viêt-Nam et l'évolution des mœurs ont semé le doute dans l'esprit des gens. Partout, on entonnait le même refrain : « Si nous pouvons marcher sur la lune, comment se fait-il que nous ne pouvons pas mettre fin à la guerre ou la pauvreté ? »

A surgi donc le relativisme postmoderne qui caractérise toujours notre ère : manque de confiance en la technologie et surtout, manque de confiance en nos assises sociales, philosophiques et morales. Le futur, ce n'était plus les vaisseaux spatiaux s'élançant vers une destinée cosmique quelconque, mais plutôt celui de l'effet de serre et de l'effondrement de nos infrastructures sociales, jusqu'aux plus fondamentales, comme la famille.

Et comme si ce n'était pas assez, il fallait payer la note ! Les budgets déficitaires ont mené au néolibéralisme fiscal dans lequel nous nous morfondons toujours. Même la vague d'optimisme qui a suivi l'effondrement du communisme en Russie a été de très courte durée, et les pays de l'Ouest ont continué à se faire encore plus cyniques et plus durs à l'égard des pays moins nantis, sans parler de leurs propres citoyens. Sans l'opposition des Russes, le capitalisme triomphant d'aujourd'hui ne sait plus quand et où s'arrêter.

Les nouvelles technologies, elles, au lieu de libérer les individus, en ont appauvri plus d'un. Internet est, après tout, un outil conçu par et pour les pays développés. Pour y accéder, il faut des sous. L'ironie, c'est qu'en Amérique du Nord, les nouvelles technologies servent à distraire les citoyens de leur droit de réfléchir à la tournure des événements. « Donnez-leur du pain et des cirques », disaient les Romains.

Entre-temps, les problèmes auxquels nous avons à faire face au XXIe siècle ne disparaîtront pas. Que nous faudra-t-il donc pour les régler ? Avant tout, il faudra nous débarrasser du relativisme qui nous secoue depuis près de trente ans. Sans préconiser un retour à l'optimisme naïf d'autrefois, comme société, il faudra prendre en main notre avenir. Et sans pour autant chercher à construire des bases lunaires, nous pourrions tout de même adopter l'attitude des années Apollo, en nous disant que l'échec n'est pas une option, et que si nous le voulons, nous pouvons concevoir des solutions à la pollution et la distribution inégale des richesses. Or, pour y arriver, il faudra nous responsabiliser davantage. Il nous faudra éteindre nos télés, nos ordinateurs et nos Nintendos, pour nous permettre le temps de réfléchir sans distraction et d'établir nos priorités comme individus, comme communautés et comme pays. Ensuite, il nous faudra passer à l'action. L'engagement compte encore pour quelque chose. C'est une question de volonté. Où est donc passé le futur d'autrefois ? À nous d'y voir.



À VOUS la parole

Un effort collectif

Monsieur le rédacteur,

Dans *La Liberté* du 22 au 28 décembre, on trouve les titres « Avis de recherche » et « Le portrait du dévouement », en très grosses lettres. J'abonde en ce sens, oui, avec votre aide, nous les trouverons, les identifierons ces gens-là, et, oui, ils sont vraiment portrait de dévouement.

Je veux ajouter que je ne m'attends pas que vous allez vous arracher les yeux pour identifier ces personnes d'après la photo dans le journal aussi grande soit-elle. Avec l'aide de mes filles, j'ai préparé un grand carton ou l'on trouve cette photo de beaucoup agrandie, un numéro sur chaque personne, et les endroits correspondants pour inscrire les noms. La tâche devient alors beaucoup plus facile, ou tout au moins possible.

Ne manquez pas de lire votre *Liberté* chaque semaine, car j'ai l'intention de vous tenir au courant des déplacements du cadre dans plusieurs paroisses et de vous indiquer où nous en sommes en frais de personnes identifiées. J'espère, au cours de l'hiver avoir trouvé un responsable dans chaque milieu pour aider dans l'identification.

Un merci très sincère à la rédaction de *La Liberté*, qui a vite compris l'importance de ce qu'ont fait ces gens en cette époque difficile de notre histoire. *La Liberté* leur a tout de suite accordé presque deux pleines pages ! Merci en leurs noms.

En terminant, je veux offrir moi aussi, mes vœux en cette occasion des Fêtes. Je souhaite à tous et toutes, la paix qui vient, il me semble, avec la vérité... la simplicité. On se complique souvent l'existence, on crée ses propres problèmes, parfois en voulant trop bien faire.

Alors, paix simple et vraie à vous tous.

Henri Desharnais
Musée de Saint-Pierre-Jolys
Le 28 décembre 2000

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com



Centre Youville
UN CENTRE DE RESSOURCES EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE
• infirmières • conseillères • centre d'éducation pour le diabète (infirmières et diététistes)
• coordonnatrice provinciale de "Y'a personne de parfait"
Si vous avez des questions au sujet de votre santé, appelez-nous!
33, rue Marion
Téléphone: 233-0262

A V I S   I M P O R T A N T

Le nouvel annuaire régional Brandon a été récemment livré dans votre communauté. Si vous n'avez pas reçu votre copie de l'annuaire, ou si vous avez besoin de copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

Alexander	Klassen's Food Mart
Brandon	Petro Canada – North Hill Petro Canada – Southend Certigarde Cellular Communications Plus (2741 Victoria) (pas de recyclage)
Douglas	Douglas General Store (pas de recyclage)
Justice	Justice General Store
Shilo	Shilo Inn Motel

Veuillez soit déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage dans votre coin.
Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 1 800-255-6687.

MTS



Yellow Pages est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisées sous licence.

DSFM

Une décision discutée

La décision du ministère de l'Éducation concernant l'embauche de l'expert-conseil responsable d'étudier la structure politique de la Division scolaire franco-manitobaine a fait jaser les commissaires lors de leur réunion le 20 décembre.

Sandra POIRIER

La décision arrêtée le 14 décembre par le ministère de l'Éducation concernant l'embauche de Norbert Cenerini comme expert-conseil, responsable d'étudier la structure politique de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), a suscité un bref débat autour de la table des commissaires réunis le 20 décembre dans le cadre de leur réunion mensuelle à Lorette.

La présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, affirme tout de même que la Commission scolaire est heureuse qu'une personne ait enfin été nommée. « Les commissaires veulent que le mandat de l'expert-conseil soit clarifié selon le document adopté le 15 décembre 1999, explique-t-elle. Il était entre autres indiqué que les commissaires prendraient connaissance du rapport de l'expert-conseil et ils feraient part des recommandations au gouvernement. »

Quelques commissaires se sont aussi dits inquiets de l'échéancier établi par le gouvernement. Le document qu'ils avaient adopté en décembre 1999 faisait notamment part qu'un délai de six mois devait être accordé à l'expert-conseil afin qu'il effectue toutes les consultations et les rencontres nécessaires.

Cependant dans sa lettre, le gouvernement précise que Norbert Cenerini doit déposer un rapport au bureau du ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, au plus tard le 30 avril 2001. « Après notre rencontre avec Norbert Cenerini, qui doit avoir lieu dès les premiers jours de janvier, nous allons demander au ministre de reporter de quelques mois la date de remise du rapport », mentionne Yolande Dupuis.

Au cours de la discussion, certains commissaires ont aussi partagé leur point de vue sur le fait que, bien qu'il soit aujourd'hui retraité, Norbert Cenerini a déjà été un employé du gouvernement en tant que directeur des services aux élèves au ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Norbert Cenerini devrait se mettre à l'œuvre au cours de prochains jours. Afin d'arriver à des recommandations satisfaisantes concernant l'amélioration de la structure politique et électorale de la DSFM, il effectuera notamment des tournées en régions et rencontrera des gens de la communauté.



Archives La Liberté

La présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, demande au ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, de clarifier le mandat de l'expert-conseil responsable d'étudier la structure politique de la commission scolaire.



Ça y est, il est arrivé, le nouveau millénaire

par Anne Legrand

Sera-t-il léger comme un Costières de Nîmes ou un Beaujolais nouveau, aussi capiteux qu'un bon Bourgogne ou un Chateauneuf du Pape ? Nul ne le sait, la cuvée reste à découvrir.

Renforcera-t-il la langue française dans nos cœurs et quelle place attribuera-t-il à la francophonie en général ? C'est bien sûr une question qui n'a pas encore de réponse mais, à mon sens, il y a bon espoir.

En effet, un récent reportage au cœur de l'Ouest canadien m'a permis de constater que beaucoup de personnes, dans toutes nos provinces parlent, lisent et écrivent le français. C'est une preuve de son enracinement profond et de sa volonté de survivre.

Que cela soit des petits îlots dans des villes importantes, des paroisses isolées ou des quartiers francophones, je suis arrivé au nombre impressionnant de 155 000 personnes dont la langue maternelle est le français. Elles se répartissent comme suit :

Nunavut	800
Yukon	1 200
TNO	1 000
Saskatchewan	52 000
Alberta	40 000
Colombie-Britannique	60 000

Et nous autres, Manitobains, sommes près de 50 000. À ce nombre l'on peut ajouter un autre 140 000 personnes (conjoints de francophones ou français langue seconde) dont l'étude du vocabulaire est assez approfondie pour leur permettre de lire, de converser... de s'exprimer dans notre langue à chaque jour qui passe.

Notre « pays des neiges » a le goût de ses origines et les cultive avec amour. L'Ouest canadien aime la francophonie !

Au sommet de Moncton, N.B. en 1999, j'ai pu apprendre que l'Est canadien, hors Québec, comptabilisait lui aussi un nombre assez impressionnant de francophones répartis de la façon suivante :

Terre-Neuve	2 300
Île-du-Prince-Édouard	5 000
Nouvelle-Écosse	37 500
Nouveau-Brunswick	250 000
Ontario	500 000

Ce qui fait près de 800 000 francophones de souche auxquels on peut ajouter 250 000 autres capables de s'exprimer.

Oui, à mon sens, la francophonie canadienne ne se porte pas si mal si nous savons l'entretenir, la nourrir, la cultiver. Et les « temps nouveaux » - 2001 – qui s'ouvrent à nous sont porteurs d'espoir puisque le bilinguisme, en plus d'être un phénomène de mode, est aidé et soutenu partout où c'est possible de le faire.

Après tout, ce que l'on voit dans un océan, hormis l'eau à laquelle au bout d'un moment on accorde plus aucune attention, ce sont les îles qui émergent.

Protégeons et cultivons nos « îles de français » sur l'océan anglophone et soyons bons capitaines... Nous survivrons à la traversée.

DSFM

Un trentième comité !

Lors de la rencontre des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) le 20 décembre, un trentième comité a été créé.

Composé du commissaire Maurice Auger, du secrétaire trésorier de la DSFM, André Chaput, et du président du sous-comité de construction de la nouvelle école au sud de Saint-Vital, Clément Cormier, ce comité a été mis sur pied dans le but de faire des recommandations à la commission scolaire concernant l'endroit idéal pour la construction éventuelle d'une école secondaire.

Soulignons que depuis le début septembre, les membres du sous-comité de construction de la nouvelle école au sud de Saint-Vital étudient la possibilité d'acquérir un terrain privé situé à l'angle du chemin Sainte-Anne et de l'avenue Warde, soit à 1 km et demi environ de la nouvelle école primaire présentement en construction.

Par ailleurs, concernant l'échéancier des travaux de construction de l'école primaire, il ne sera pas devancé comme il en avait été question lors de la précédente réunion des commissaires en novembre. André Chaput explique les raisons pour lesquelles la direction divisionnaire a décidé de poursuivre avec l'échéancier initial. « L'entreprise Manshield n'accepte pas la proposition que la DSFM lui a suggérée, mentionne-t-il. On leur avait demandé de leur rembourser les dépenses à la fin des travaux en guise de garantie. L'entreprise a simplement refusé notre offre alors, nous poursuivons avec l'échéancier initial. »

La fin des travaux est prévue pour le 3 octobre 2001. Les élèves de niveau primaire de l'école Lavallée devraient pouvoir fréquenter leurs nouveaux locaux à compter de janvier 2002.

S. P.

ACRA

Un échéancier serré

Les responsables du programme ACRA expliquent les délais du traitement des dossiers par la vérification au cas par cas de la situation financière des producteurs qui ont soumis une demande.

Érick THÉBERGE

Le programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) a traité, pour l'année 1999, 2 600 dossiers sur les 9 813 demandes acheminées par les producteurs manitobains. De ce nombre, 1 400 producteurs ont reçu un remboursement. En tout, l'administration du programme ACRA doit traiter les 16 000 demandes qu'elle a reçues avant le 31 mars 2001, date finale du programme.

La responsable des communications à l'administration du programme ACRA, Renée Robert indique que les dossiers sont étudiés au cas par cas. « Chaque fermier doit prouver que sa marge brute (différence entre les revenus et les dépenses de la ferme) a chuté de 70 % en 1999 par rapport aux cinq années précédentes pour être admis au programme », explique-t-elle.

Renée Robert indique qu'il y a deux façons de déterminer l'admission au programme. « Soit qu'on calcule la moyenne des marges brutes de 1994 à 1998, précise-t-elle, ou qu'on ne tienne pas compte de la meilleure et de la pire année pour ne garder que la moyenne des trois autres années. »

Elle indique que l'administration du programme ACRA a reçu 16 000 demandes provenant de l'ensemble des cinq provinces qu'il dessert, soit le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. De ce nombre, 9 000 demandes ont été reçues au cours de la semaine précédant la date limite, soit le 30 septembre. « De façon générale, un dossier devrait être traité dans un délai allant de deux jours à deux semaines dépendant de la main d'œuvre disponible pour vérifier les états financiers fournis par les producteurs. Chaque demande est unique en raison de l'ampleur de la ferme, estime-t-elle. De plus, les producteurs doivent se replonger dans leur paperasse pour appuyer leur requête. »



Archives La Liberté

Près de 10 000 producteurs manitobains ont déposé une demande d'admission au programme ACRA. De ce nombre, seulement 1 400 producteurs ont actuellement reçu un remboursement.

Renée Robert indique que le programme rembourse 70 % de la perte. Elle conseille aux producteurs qui ont envoyé leur demande avant le mois de septembre de téléphoner à l'administration du programme ACRA pour se renseigner sur leur dossier. Pour les autres, elle mentionne que les délais seront plus longs. Elle se veut toutefois rassurante à propos du calendrier du programme.

« Notre objectif est de traiter 60 % des demandes d'ici le 1er février, 80 % d'ici le 1er mars 2001 pour finalement avoir traité toutes les demandes avant le 31 mars », souhaite Renée Robert.

Terres à vendre

M.R.	Propriété	Description juridique	Total acres	Total cultivés	Évaluation
Franklin	18914	N1/2 OF SE 8-01-05 E1	80	0	10 900
Morris	14652	SE 30-05-01 W1	159	159,4	84 500
Morris	14652	SE 29-05-01 W1	125	125,2	64 800
Morris	14652	NE 30-05-01 W1	160	160	84 800

Remarques relatives aux soumissions :

1. Votre offre doit être détaillée selon la description juridique, et toutes les conditions de l'offre doivent être énoncées clairement.
2. Un chèque visé, ou une traite bancaire, couvrant 5 % du prix offert doit être fait à l'ordre de Agri-immeubles.
3. Le soumissionnaire doit recueillir lui-même l'information sur la superficie, l'état et l'évaluation foncière du bien-fonds et des améliorations.
4. Aucune offre ne sera nécessairement acceptée, même la plus haute. Agri-immeubles vous avisera au moment opportun du résultat de votre offre.
5. Le titre exclut les minéraux et les mines.
6. La Société du crédit agricole assumera l'impôt foncier jusqu'au 31 décembre 2000.
7. La Société du crédit agricole n'est pas responsable des erreurs et des omissions de la présente annonce.
8. Le titre de propriété sera transféré sans charge ni privilège. Seules les charges permises subsisteront (ex: les servitudes touchant les conduites de gaz et les lignes électriques).
9. Pour vous procurer un formulaire d'offre d'achat, veuillez composer le **1-800-910-5263**.
10. Les affidavits requis en vertu de la Loi sur le transfert de droits immobiliers doivent être fournis par l'acheteur.

Date limite pour soumissionner : le 10 janvier 2001. Les offres doivent parvenir à nos bureaux, par la poste ou par télécopieur, au plus tard le 10 janvier 2001.

Pour des précisions, veuillez contacter la :
Société du crédit agricole
Agri-immeubles
Case postale 4320
1801, rue Hamilton, bureau 900
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 1-800-910-5263
Télécopieur : 1-306-780-7576

Pour discuter de vos besoins financiers, veuillez communiquer avec votre bureau local de la SCA.



ÉCONOMIE

L'optimisme règne chez les PME

Yves Lusignan (APF)

Les chefs des petites et moyennes entreprises (PME) sont dans l'ensemble très optimistes à l'égard de l'économie nationale et de la performance de leur propre entreprise pour l'année 2001. Le sondage annuel sur les perspectives économiques réalisé par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes auprès de ses 100 000 membres indique que le niveau de confiance des entrepreneurs est élevé.

Sur les 9 114 entreprises qui ont répondu au sondage, seulement 16,6 pour cent s'attendent à un ralentissement de l'économie, alors que 34,8 pour cent s'attendent au contraire à une croissance encore plus rapide en 2001. L'emploi sera au rendez-vous dans les petites entreprises si on se fie aux intentions exprimées par les employeurs. Le taux moyen de création nette d'emplois au pays devrait être de 4,5 pour cent, comparativement à une prévision de 4,9 pour cent pour l'an 2000.

Les PME prévoient une forte création d'emplois au Québec (6 %), en Ontario (5,3 %) et au Nouveau-Brunswick (5,1 %). L'Île-du-Prince-Édouard est tout juste au-dessus de la moyenne nationale avec 4,9 % et l'Alberta tout juste au-dessous avec 4,3 %.

La croissance de l'emploi dans les PME sera cependant moins forte en Saskatchewan (4 pour cent), en Nouvelle-Écosse (3,8 %) et au Manitoba (3,2 %). Terre-Neuve, avec 1,8 % et la Colombie-Britannique avec 1,2 %, constituent les deux endroits au pays où la croissance de l'emploi sera définitivement la moins forte. On prévoit que les emplois qui seront créés dans tous les secteurs seront des emplois à temps plein.

Les entreprises les plus optimistes se trouvent dans les secteurs des services du commerce au détail. Les attentes les plus faibles se retrouvent au sein des entreprises qui œuvrent dans les secteurs de la fabrication, des transports, des communications et de l'agriculture.

Service à la clientèle avec le 233-ALLÔ pendant le Festival du Voyageur (du 9 au 18 février 2001)

Le Centre de ressources communautaire (CRC) est à la recherche de personnes désirant travailler pour le CRC pendant le Festival du Voyageur. Les tâches consistent à répondre aux appels et aux demandes au sujet des programmes et des activités se déroulant pendant le Festival. Les personnes intéressées devront avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba. *Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation au CRC avant le 15 janvier 2001.*

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Joelle Boisvert au Centre de ressources communautaire en composant le 233-ALLÔ (2556) ou de l'extérieur de Winnipeg au 1-800-665-4443.

De génération en génération



CRC • Volet information • Volet 55 • Volet emploi
Centre de ressources communautaire

383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
233allo@franco-manitobain.org

AGRICULTURE

À l'écoute des fermiers

Les agriculteurs victimes de stress pourront dorénavant obtenir des conseils rapides, grâce à la nouvelle ligne d'assistance téléphonique de la Province.

Daniel BAHUAUD

La ligne d'assistance téléphonique à l'intention des victimes de stress en milieu agricole et rural fonctionne depuis le 19 décembre.

Un projet collectif du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de la Santé et plusieurs groupes communautaires (1), la ligne d'assistance téléphonique, a été conçue pour aider les agriculteurs à accéder aux ressources nécessaires pour surmonter les problèmes qui ont des répercussions sur leur bien-être.

La ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Rosann Wowchuk, estime qu'il existe un besoin très réel pour ce nouveau service. « Ces dernières années, les agriculteurs ont dû faire face à la faiblesse du cours des produits de base, ainsi qu'à des conditions météorologiques très difficiles, souligne-t-elle. Ils peuvent maintenant obtenir auprès de ce service l'aide dont ils ont besoin. »

Plusieurs conseillers qui travaillent au centre d'appel, situé à Brandon, sont des agriculteurs en exercice ou qui viennent de prendre leur retraite. « Tous les appels demeurent confidentiels et les personnes qui appellent n'ont pas besoin de révéler leur identité, indique le ministre de la Santé, Dave Chomiak. Des services en français sont également offerts sur demande. »

Superviseur de groupe au centre d'appel à Brandon, Joanne Breault explique le fonctionnement du service en français. « Deux conseillers de Winnipeg ont reçu une formation en français, mentionne-t-elle. Les personnes désireuses de s'entretenir avec eux en français n'ont qu'à composer le numéro habituel. Nous nous occuperons de les contacter nous-mêmes, ou nous vous fournirons un numéro où l'on peut les joindre. »

La ligne d'assistance téléphonique est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 21 h. Des conseillers diplômés sont à la disposition des agriculteurs et résidents des régions rurales. Pour y accéder, composez le 1-866-367-3276.

(1) Un comité consultatif a supervisé la mise en œuvre de la ligne d'assistance. Il comprend, entre autres, des représentants des offices régionaux de la santé, l'association Keystone Agricultural Producers, le Women's Institute, la Manitoba Association of Agricultural Societies, le Syndicat national des cultivateurs et l'Armée du Salut.



Archives La Liberté

Dans les dernières années, les agriculteurs ont dû faire face à des conditions météorologiques difficiles.

ESCOMPTES SUR LES TAXES FONCIÈRES ET LES TAXES D'AFFAIRES DE 2001

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? Les propriétaires et les entreprises de Winnipeg.

DE QUOI S'AGIT-IL ? Un paiement anticipé du total ou d'une partie des taxes foncières ou des taxes d'affaires de 2001.

POURQUOI PAYER D'AVANCE ? Pour profiter d'escomptes de 1,60 % de la valeur nominale jusqu'au 31 janvier 2001, ou de 1,30 % jusqu'au 28 février 2001 sur les paiements anticipés des taxes foncières, et de 1,30 % ou 1,00 % respectivement sur les paiements anticipés des taxes d'affaires. Ces escomptes correspondent à un taux d'intérêt annuel d'environ 4,0 %.

COMMENT FAIRE UN PAIEMENT ANTICIPÉ ? Les paiements anticipés se font en personne ou par la poste. Le montant du paiement anticipé sera indiqué sur le compte de taxes de 2001 comme un crédit.

OÙ S'ADRESSER ? Vous pouvez payer en personne à l'Hôtel de ville au 510, rue Main, ou poster un chèque fait au nom de la Ville de Winnipeg à la Direction de la perception, 510, rue Main, Winnipeg, R3B 3M2. Les chèques doivent parvenir à la Direction de la perception avant l'heure de fermeture le dernier jour du mois.

DATE LIMITE ? Les paiements anticipés seront acceptés jusqu'au 28 février 2001.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LES PAIEMENTS ANTICIPÉS DES TAXES, APPELEZ AU 986-2161



VILLE DE WINNIPEG
DIRECTION DE LA PERCEPTION

NE PERDEZ PAS TOUT À VOULOIR GAGNER.



Nous connaissons tous le scénario. Nous nous poussons. Nous voulons aller plus loin. Nous pouvons même devenir obsédé et perdre notre jugement. Tout cela pour gagner. Mais parfois, les enjeux l'emportent sur les gains.

LA CORPORATION MANITOBAINE DES LOTERIES AIMERAIT VOUS RAPELLER QUE, SI VOUS OU QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ PRENEZ LES ENJEUX TROP AU SÉRIEUX, APPELLEZ LA FONDATION MANITOBAINE DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES.

1 800 463 1554 ◄ pour l'extérieur de Winnipeg
pour Winnipeg ► **944 6382**



FINANCES PUBLIQUES

Des prévisions économiques positives

À partir du 1er janvier, les Franco-Manitobains devraient constater les baisses d'impôt annoncées par le ministre des Finances, Greg Selinger, dans son budget 2000.

Érick THÉBERGE

Le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, a rappelé à la fin décembre les mesures fiscales qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2001, annoncées dans le dernier budget provincial. De plus, le deuxième rapport du ministre des Finances pour l'exercice financier 2000-2001 trace un bilan positif.

Au total, Greg Selinger prévoit que les familles manitobaines recevront 86 millions $ en réductions fiscales. De ce montant, 68 millions $ font partie des réductions annoncées dans le dernier budget. L'autre 18 millions $ provient du changement de la mécanique fiscale entre le gouvernement fédéral et l'administration publique provinciale qui s'est fait cette année.

Les crédits d'impôts non-remboursable destinés aux personnes qui font des dons à des œuvres charitables seront augmentés. Ainsi, un contribuable qui fait un don de 200 $ recevra dorénavant 22 $ en crédit d'impôt au lieu de 16 $. Celui qui donne 2 000 $ en dons recevra, quant à lui, 337 $ en crédit d'impôt au lieu de 261 $. De plus, d'autres réductions sont prévues pour les personnes handicapées et pour ceux qui prennent soin de ceux-ci.

Les familles manitobaines seront soulagées, au total, de 170 millions $ en réductions d'impôts sur le revenu. Par exemple, une famille de quatre personnes avec deux revenus totalisant 60 000 $, a économisé 269 $ en 2000. En 2001, ce montant grimpera à 601 $ et à 680 $ en 2002, pour un total de 1 550 $.

D'autre part, Greg Selinger rappelle que les PME verront une diminution de leur impôt sur le revenu de 6 %. Il n'a toutefois rien prévu pour les autres entreprises.

Dans son deuxième rapport financier, Greg Selinger prévoit que les recettes augmenteront à 122 millions $. De plus, il prévoit un solde excédentaire de 13,7 millions $ pour l'exercice financier 2000-2001, une augmentation de 3,8 millions $ comparée aux prévisions du budget 2000.



Archives La Liberté

Greg Selinger tient à rappeler les mesures fiscales annoncées dans son budget 2000, qui entre en vigueur à partir du 1er janvier 2001.

Selon lui, cette augmentation est due à plusieurs facteurs, comme la révision des prévisions des paiements de péréquation provenant du gouvernement fédéral, des prévisions positives des recettes provenant de l'impôt sur les sociétés ainsi qu'une économie florissante.

« De façon générale, l'économie canadienne connaît des beaux jours, lance Greg Selinger. Le Manitoba connaît des performances économiques tangibles dans les secteurs industriels, les ventes au détail, les mines et l'exportation de l'électricité aux États-Unis. »

Bien qu'il craigne un éventuel ralentissement économique aux États-Unis, Greg Selinger croit qu'une diminution des taux d'intérêts entraînerait une reprise des dépenses aux États-Unis. Il rappelle qu'il y un revers à cette médaille. « Le Manitoba dépend beaucoup des exportations chez nos voisins du sud, signale-t-il, il est donc souhaitable qu'ils achètent nos produits. Toutefois, une baisse de leur taux d'intérêt pourrait donner de la valeur à notre dollar. Ainsi, nos exportations seraient ralenties puisque nos produits seraient plus coûteux pour les Américains. »

Dans un autre ordre d'idée, Greg Selinger indique que le prochain budget provincial, prévu au printemps, devrait être équilibré et il devrait tenir compte des consultations provinciales. « Les Manitobains ont ciblé les secteurs de la santé et de l'éducation comme priorité, souligne-t-il. Nous tiendrons compte de leurs préoccupations dans l'élaboration de notre budget. »



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

DÉCLARATION D'INTÉRÊT
Location de locaux à bureaux
Winnipeg (Manitoba)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, (l'État), invite les bailleurs intéressés à participer au projet de location d'espace répondant aux critères énoncés ci-dessous à lui faire parvenir des déclarations d'intérêt.

a) Les locaux à bureaux doivent couvrir environ 758 mètres carrés d'espace utilisable contigu dont au moins 100 mètres carrés doivent se situer au rez-de-chaussée; le marché comprend également six (6) places de stationnement sécuritaires réservées.

b) Les locaux à bureaux doivent se trouver dans la ville de Winnipeg à l'intérieur de la zone délimitée par la Route 90, l'avenue Notre-Dame, la rue Hargrave, l'avenue William, la rue Main, l'avenue Market, la rivière Rouge, le boulevard Provencher, la rue Archibald, l'avenue Fermor, ainsi que les rues Dunkirk/Osborne, Jubilee, Pembina, McGillivray, Waverley et Wilkes. On acceptera des propriétés situées de chaque côté de ces rues.

c) Les caractéristiques physiques du terrain et des bâtiments, ainsi que leur environnement, y compris l'usage des terrains avoisinants, doivent être compatibles avec l'usage prévu par le locataire.

d) L'espace et le bâtiment offerts doivent respecter les normes de l'État relatives aux locaux loués, le Code national du bâtiment du Canada, les règlements du Commissaire fédéral des incendies et les exigences d'accessibilité des bâtiments et autres installations.

e) L'espace offert en location doit être situé dans un bâtiment de qualité et être disponible, sans frais à l'État, dans un délai suffisant afin que ce dernier puisse l'aménager et l'occuper au plus tard le 1er août 2001, pour une période de cinq (5) ans, avec deux périodes de renouvellement facultatives de deux (2) ans.

f) Le bâtiment et les locaux doivent être accessibles au public entre 8 h 30 et 20 h 30, du lundi au samedi.

g) Le bâtiment doit être situé à moins de 300 mètres d'un arrêt sur une ligne d'autobus qui offre un service continu au cours de la journée et tôt dans la soirée et qui compte au moins un hôtel.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Connie Michael, conseiller en matière d'installations pour les ministères et organismes clients, Services immobiliers, TPSGC, téléphone (204) 983-1932, télécopieur (204) 983-4444, courier électronique : connie.michael@pwgsc.gc.ca.

Chaque lettre d'expression d'intérêt devra porter le numéro de projet 529506, devra faire mention de tous les détails pertinents, et devra être accompagnée d'un plan d'étage. Tout agent répondant à la présente invitation, au nom du propriétaire de l'immeuble, devra joindre à sa lettre une attestation écrite de ce dernier à l'effet qu'il est bel et bien son madataire.

Les lettres d'intérêt doivent toutes contenir les renseignements suivants :
a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la partie intéressée;
b) le nom du propriétaire de l'immeuble;
c) l'adresse et une description officielle des locaux proposés;
d) la superficie disponible en mètres (pieds) carrés et la date de disponibilité des locaux.

Pour être prise en considération, la lettre **devra parvenir** à l'adresse suivante, **au plus tard à 14 h, le 12 janvier 2001** :

Adjudication des marchés dans le domaine de l'immobilier
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Case postale 1408
Pièce 100
123, rue Main (Gare de VIA Rail)
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

Ou par télécopieur : (204) 984-4034

Veuillez indiquer les renseignements suivants sur l'enveloppe ou la page couverture d'une réponse envoyée par télécopieur :

Numéro du projet : Projet numéro 529506
Locaux loués, Winnipeg (Manitoba)
Soumis par : ____________________
Date de clôture : le 12 janvier 2001 à 14 h

NOTE : Le présent avis n'est pas un appel d'offres. Aucune mention de prix n'est requise.

Étant donné que le présent avis ne constitue pas un appel d'offres formel, mais simplement une demande de renseignements sur la disponibilité éventuelle de tels locaux, aucune proposition de prix n'est requise à ce moment-ci. En temps voulu cependant, pour pourvoir à ce besoin ou à tout autre besoin futur d'espaces locatifs, l'État se réserve le droit de n'inviter à soumissionner que les seules parties intéressées qui auront répondu à la présente demande, ou encore, de lancer un appel d'offres public ouvert à tous.

Canada

éditique
ÉDITION ÉLECTRONIQUE BILINGUE

annonces publicitaires
dépliants
...laires
programmes
et autres

conception graphique • mise en page • correction d'épreuves • illustration • impression

Louise Gro...e-Stockwell

215, rue Aubert
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G8
Téléphone : (204) **284-8794**
Cellulaire : (204) **792-5542**
Télécopieur : (204) **475-9039**
Courriel : **editique@home.com**
Site : **www.editique.mb.ca**

Service rapide, efficace, de haute qualité et garanti

GNR CAMPING WORLD

Le roi des roulottes

Un incident ennuyeux il y a 30 ans fait aujourd'hui le bonheur de Gilbert Robert.

Sandra POIRIER

Les propriétaires de l'entreprise GNR Camping World, Gilbert et Rhéal Robert, font partie du monde des affaires depuis plus d'un quart de siècle. Le 30e anniversaire de l'entreprise sera célébré en avril.

Spécialisée depuis ses débuts dans la réparation de roulottes, l'entreprise prospère d'année en année. « On a fait quatre expansions depuis nos débuts, mentionne le président de GNR Camping World, Gilbert Robert. La dernière a eu lieu, il y a deux ans. À nos premiers jours, nous étions trois employés et notre bâtisse couvrait 4 000 pieds carrés sur un terrain de deux acres et demi. Aujourd'hui, nous comptons 23 employés à l'année et l'été, on peut en embaucher cinq de plus. Notre édifice couvre une superficie de 17 000 pieds carrés et nous possédons six acres et demi de terre. »

C'est un incident malencontreux, peut-être aujourd'hui considéré heureux, qui a fait en sorte que Gilbert Robert s'est lancé en affaires. « En septembre 1970, nous faisions du camping à Aubigny, raconte-t-il. Une tornade a viré ma roulotte à l'envers, l'endommageant considérablement. J'ai alors tenté en vain de trouver un endroit à Winnipeg qui pouvait la réparer.

« J'ai donc décidé de faire moi-même les réparations, poursuit-il. J'avais loué un petit atelier, même pas assez grand pour abriter les roulottes, sur la rue Grandin au Nord de Saint-Boniface. Avec l'aide de mon frère, Rhéal, et de mon cousin, Noël Painchaud, nous avons offert pendant un an et demi un service de réparation de roulotte. Nous faisions seulement de la réparation et nous travaillions au-delà de 16 heures par jour. »

Les trois associés ont ensuite emménagé à l'endroit actuel au 1370, rue Dugald. Depuis, GNR Camping World offre en plus de la réparation de tous les genres, des services de vente et d'entreposage de caravanes. « Nous sommes le seul concessionnaire à Winnipeg qui offre un service de moulage du métal, souligne Gilbert Robert. Nous pouvons ainsi remplacer n'importe quelle structure externe de roulottes. Nous développons un service supérieur dans le domaine des roulottes, mais surtout dans les réparations majeures. »



photo: Sandra Poirier

Les propriétaires de GNR Camping World, Rhéal et Gilbert Robert.

La marchandise en stock de GNR Camping World s'élève à plusieurs millions $. « Nous gardons environ 2 millions $ de marchandise neuve, 750 000 $ de marchandise usagée et nous avons aussi un bon inventaire de pièces, dévoile Gilbert Robert qui s'abstient de parler de chiffres d'affaires.

« Au fils des ans, les gens optent de plus en plus pour le camping de luxe, constate Gilbert Robert. Depuis quelques années, nos ventes de roulottes de luxe ont augmenté. On vend maintenant des modèles se chiffrant en moyenne à 75 000 $. On vend aussi des motorisés à partir de 90 000 $. Il y a 30 ans, ces modèles se vendaient entre 13 000 et 14 000 $! »

En plus des modèles de luxe, Gilbert Robert possède des stocks de fourgonnettes et de tentes-caravanes. « Quand on a commencé, les tentes-caravanes se vendaient 600 $. Aujourd'hui, elles se vendent entre 6 000 $ et 14 000 $ », ajoute-t-il.

Bien que le mois le plus occupé de l'année soit celui de mai, Gilbert Robert remarque que plusieurs commandes sont effectuées au cours de l'hiver. « Au printemps et à l'été, les gens achètent les modèles qui sont dans la cour, précise-t-il. À l'hiver, nos ventes commencent lors de notre exposition, qui a généralement lieu la deuxième semaine de février. Chaque année, nous accueillons au moins 2 000 personnes. » Ne manquez donc pas le rendez-vous. Cette année l'exposition se déroule du 8 au 11 février.

CONCOURS

Le comité scolaire de l'école Lavallée invite la communauté à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école française du sud de Saint-Vital.

Un jury sélectionnera le nom de la nouvelle école parmi les soumissions reçues. Le nom choisi sera recommandé à la CSFM pour approbation finale.

Une plaque commémorative sera placée dans la nouvelle école en l'honneur du/de la gagnant(e).

Les formulaires de participation sont disponibles au secrétariat de l'école Lavallée. Les participant(e)s sont prié(e)s de remettre le formulaire d'ici **le vendredi 26 janvier 2001** à :

Concours nouvelle école
École Lavallée
511, chemin Sainte-Anne
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3E5


CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC

Canadä

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CANAL ÉVASION INC.** demande l'autorisation de modifier la condition de licence du service spécialisé de télévision de langue française appelé « Canal Évasion », relative aux dépenses au titre des émissions canadiennes. EXAMEN DE LA DEMANDE : 1205, rue Papineau, Bureau 350, Montréal (Qc.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **19 janvier 2001**. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis Public CRTC 2000-174.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

C'EST QUOI ENTREPRISES SAINT-BONIFACE?

■ Entreprises Saint-Boniface Inc. (ESBI) est une corporation communautaire autosuffisante et indépendante qui investit son temps et ses fonds dans des projets qui aident au développement économique de Saint-Boniface. Elle est dirigée par un conseil d'administration qui regroupe des hommes et des femmes de la communauté qui y contribuent bénévolement avec leur énergie, expérience et expertise et dont la plupart représentent des organismes et des institutions de la communauté qui ont un intérêt dans le développement de l'économie locale.

■ Le travail de développement économique est un travail de catalyseur – on encourage la réalisation de projets avantageux pour la communauté qui n'auraient pas été réalisés autrement. Cet encouragement devient encore plus crédible lorsqu'on est prêt à y contribuer des fonds mais, dans ce cas-là, il faut penser et agir comme un entrepreneur si on veut demeurer autosuffisant. Le partenariat formé en mai 2000 entre Entreprises Saint-Boniface et Century 21 Carrie.com en est un bon exemple.


ENTREPRISES
Saint-Boniface Inc.
Une corporation de développement économique communautaire

219, boulevard Provencher R2H 0G4
TEL : 231-0642 FAX : 231-1663
entreprises.saintboniface@3web.net



■ Century 21 Carrie.com, nommé en l'an 2000 Franchise de l'année parmi tous les franchises de Century 21 à travers le pays, se voyait obligé de chercher de nouveaux bureaux pour accommoder leur croissance. Le choix était simple : construire sur leur propriété sur le boulevard Provencher ou quitter Saint-Boniface pour s'installer ailleurs. Un nouveau développement exigerait de prendre un partenaire compatible qui partagerait la même vision et qui serait prêt à s'engager en faisant un investissement significatif. Entreprises Saint-Boniface a accepté de devenir ce partenaire parce qu'elle croît en l'importance de développer le boulevard Provencher et d'encourager nos entrepreneurs à demeurer dans la communauté.

Si vous avez des questions ou des suggestions pour d'autres projets, nous vous invitons à communiquer avec Marc Lavoie, directeur général, ou Marc Labossière, président.

Limités seulement par notre énergie et notre créativité !



Tanné de ne pas pouvoir lire le journal en paix?

Abonnez-vous chez vous!

Échos des aînés

JANVIER 2001



MOT DU PRÉSIDENT

Les Nations Unies ont déclaré l'année 2001 l'Année internationale des volontaires (AIV) dont le thème est « Je suis là ». L'Année internationale des volontaires 2001 sème déjà un vent de réjouissances chez plus de 7,5 millions de bénévoles canadiens et 175 000 organismes sans but lucratif. Ayant pris son envol le 5 décembre 2000, l'AIV 2001 promet d'être une année charnière pour les bénévoles du Canada et pour l'ensemble du secteur bénévole.

En tant que président de La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM), il me fait plaisir de vous annoncer que la FAFM en fera la promotion tout au long de l'année. J'attire votre attention à l'Année internationale des volontaires car ceci nous offre une rare occasion de reconnaître nos bénévoles et le bénévolat au premier plan dans notre communauté.

Je vous invite à consulter le site Web canadien de l'AIV 2001, www.aivcanada.org. Vous pourrez trouver les renseignements au sujet des activités et des événements de l'AIV 2001. Nous vous encourageons à afficher vos propres activités, à comptabiliser les heures de bénévolat réalisées et à inscrire des anecdotes d'intérêt. Le site est relié au programme de Recrutement électronique de bénévoles, où les personnes désirant faire du bénévolat peuvent s'y inscrire.

Sur la scène nationale, la planification de l'AIV 2001 est le fruit d'un partenariat entre Bénévoles Canada, Patrimoine canadien et Développement des ressources humaines Canada.

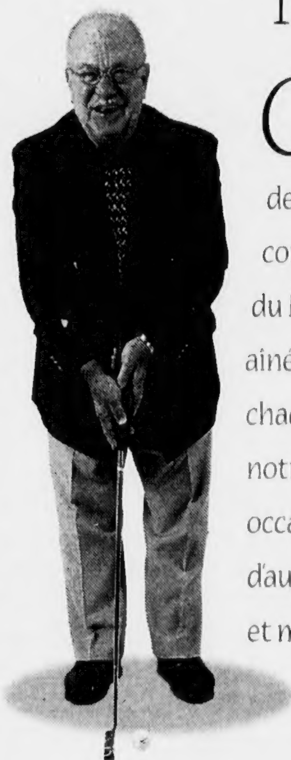
Bénévoles Canada est un organisme de bienfaisance enregistré et un chef de file dont la mission est de promouvoir l'action bénévole au Canada. Pour plus de renseignements au sujet de l'AIV 2001, composez le 1 (800) 670-0401.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais souligner tous les efforts et le dévouement des bénévoles au service de la FAFM et de nos clubs. Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année remplie de succès, de santé et de joie.

RENCONTRE DU CONSEIL PROVINCIAL

La prochaine rencontre régionale du Conseil provincial se tiendra dans la région urbaine au Club Éclipse '79, le 19 janvier de 13 h à 15 h. Veuillez confirmer votre présence auprès de monsieur Marcel Marchildon au 231-9459.

APPUYER FRANCOFONDS, C'EST AIDER NOS AÎNÉS À DEMEURER ACTIFS



Participez au tournoi de golf de la FAFM, où les profits vont à Francofonds.

Chaque année, Francofonds permet de réaliser un éventail de projets communautaires et culturels dans l'ensemble du Manitoba français, tels la Fédération des aînés franco-manitobains. Cette année, pour chaque dollar que vous versez à Francofonds, notre fondation reçoit un autre 75 ¢ *. Voici une occasion exceptionnelle – à ne pas manquer! – d'augmenter plus rapidement les divers fonds et multiplier l'impact de votre don.

Pour faire votre don, composez le (204) 237-5852.

FRANCOFONDS Inc.

Notre vitalité assurée

« L'appui de Francofonds nous a permis d'organiser une grande tournée de nos 21 clubs d'âge d'or. Aujourd'hui, à travers la province, nos aînés connaissent mieux la Fédération des aînés franco-manitobains, ses programmes et ses services. Grâce à Francofonds, ils participent davantage aux activités, sont plus nombreux à rester actifs et contribuent à la vitalité de notre communauté. »

Lucien Guénette
Président du comité économique
Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)



* Ce jumelage des dons est rendu possible grâce à une subvention spéciale du gouvernement provincial, qui contribuera jusqu'à un maximum de 300 000 $.
Cette campagne publicitaire est rendue possible grâce à une subvention spéciale de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles.

THÉÂTRE

Une première mondiale

*À l'occasion du Festival Beckett 2001, le Cercle Molière présente **Texte pour rien**, une nouvelle adaptée pour la scène par Roger Léveillé. Pour les amateurs de Samuel Beckett, il s'agit d'une véritable première mondiale.*

Daniel BAHUAUD

« Pour comprendre la philosophie de Samuel Beckett, on ne peut pas demander mieux que de lire sa nouvelle *Texte pour rien*, écrite en 1955, lance l'auteur franco-manitobain Roger Léveillé. En six pages, Beckett réfléchit sur la futilité de l'existence dans un univers illusoire et indifférent. Mais on ressent néanmoins l'affection qu'il avait pour l'humanité, malgré la petitesse de l'espèce. C'est le charme de *Texte pour rien*, sans parler de l'œuvre entière de Beckett. C'est ce qui m'a séduit, et c'est ce qui m'a poussé à vouloir adapter le texte pour la scène. »

Bien que *Texte pour rien* soit présenté pour la première fois au Festival Beckett 2001, Roger Léveillé a adapté la nouvelle, il y a déjà quinze ans. L'auteur se dit fier d'avoir obtenu en 1985 la permission d'adapter le texte de l'auteur même. « J'en étais même bien surpris, précise-t-il. J'avais entendu dire qu'il était difficile de faire une adaptation d'une de ses œuvres sans sa permission, et qu'il l'accordait souvent à contrecœur ou bien pas du tout. Pourtant, il a répondu très rapidement à ma lettre dans laquelle je décrivais mon concept. Il faut croire qu'il approuvait de l'idée. Je garde par ailleurs bien précieusement sa réponse et sa signature. »

Ça se comprend. Un natif de Dublin en Irlande, Samuel Beckett est un des grands romanciers et dramaturges du XXe siècle. Influencé par Kafka et Joyce, Beckett était une des grandes voix du théâtre de l'absurde, un genre littéraire qui remettait en question l'existence de Dieu et la place de l'humanité dans l'univers. Installé en France en 1938, il a écrit principalement en français, bien qu'il ait lui-même traduit vers l'anglais ses ouvrages, dont les plus connus sont *En attendant Godot* et *Fin de Partie*.

« Ça fait très longtemps que j'adore les ouvrages de Beckett, que j'ai découverts lorsque j'étais étudiant au Collège de Saint-Boniface, explique Roger Léveillé. Pour un jeune homme qui se découvre et qui découvre le monde, c'est un auteur très attrayant. Beckett tente de répondre aux grandes questions philosophiques. Il était pessimiste, mais à quelque part, sa philosophie est tellement noire qu'elle est consolante. On peut questionner son point de vue, mais non pas sa profondeur et son humanité. Il avait son côté philosophe, qui traitait de l'insignifiance de notre existence, de la noirceur et du vide, mais il avait un sens de l'humour subtil et ironique et surtout, beaucoup d'affection pour la petite personne humaine. »



Archives La Liberté

Roger Léveillé : « Samuel Beckett était pessimiste, mais à quelque part, sa philosophie est tellement noire qu'elle est consolante. »

Pour donner voix à la pensée de Beckett, Roger Léveillé a conçu une mise en scène minimaliste. Une voix désincarnée est projetée par deux haut-parleurs. Le texte, qui accompagne la voix, défile sur une affiche électronique. « C'est tout ce que verront les spectateurs, indique le Franco-Manitobain. Quand la voix parle, le texte paraît en rouge. Il s'agit d'une voix plutôt affaiblie, comme celle d'un aîné qui, examinant sa vie, se pose des questions sur le sens de son existence. Par contre, comme dans le texte d'ailleurs, on ne sait pas vraiment à qui appartient la voix. S'agit-t-il d'une personne, ou bien de toute l'humanité ? Il est même possible que ce soit la voix de l'univers. Il faut dire que la comédienne qui a enregistré le texte, Jacqueline Hogarth a un débit qui se prête bien à communiquer la résignation et la fatigue.

Texte pour rien sera présenté tantôt en français, tantôt en anglais les 13, 14, 20, 21 et 27 janvier à 16 h et à 16 h 15 à la Cinémathèque au 100, rue Arthur à Winnipeg. Présenté par le Manitoba Theatre Centre, le Festival Beckett 2001 est organisé par 12 troupes théâtrales. Pour plus de renseignements sur *Texte pour rien* ou le Festival Beckett en général, composez le 942-6537.

CE SOIR, VENDREDI 5 JANVIER AU FOYER à 20 h

Les JAUNES AVEC JEAN FONTAINE, DONALD LEGAL, NATALIE LABOSSIÈRE, JEAN-MARC LAFOND, MATHIEU RÉMILLARD ET MARIE-CLAUDE PERREAULT

rencontrent

Les ROUGES AVEC PIERRE TÉTRAULT, JEAN-DANIEL BOULET, CHARLES LEBLANC, MARIE-REINE ROY, NICOLE BEAUDRY ET MIGUEL VIELFAURE



768, avenue Taché · Billets à la porte : 5 $, ou 3 $ pour étudiants avec preuve d'identité.



Commanditaires : La LIBERTÉ   

Partenaire officiel : Festival du Voyageur **Une produc**[tion] Jean Fontaine

Le Babillard

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ ***Le centre de pastoral de Saint-Boniface*** offre du 23 janvier au 13 mars de 19 h à 21 h au Collège universitaire de Saint-Boniface un atelier portant sur ***l'accompagnement des personnes malades en milieu paroissial.*** Animatrice : Pascale Dalcq. Inscription avant le 12 janvier au 237-9851. Coût : 60 $.

✎ ***Pluri-elles*** offre un groupe d'appui pour femmes ayant été adoptées à l'enfance. Les thèmes abordés seront l'abandon, l'abus, le deuil et les dépendances. L'atelier aura lieu du 11 janvier au 8 février de 19 h à 21 h. Info et inscription appelez Paulette au Saadia au 233-1735.

✎ Des cours de ***patinage de vitesse*** de niveau débutant à avancé sont offerts par l'Association manitobaine de patinage de vitesse. D'une durée de six à huit semaines, les cours débutent le 8 janvier à 18 h 30 à la patinoire Auch Speed Skating Oval (200, rue Main). Info et inscription : 925-5657.

CONCOURS

✎ L'édition 2001 du ***Concours national des Jeunesses Musicales du Canada – art vocal*** est maintenant lancée. La date limite d'inscription est le 5 février 2001. Pour plus d'info et pour les règlements du concours, téléphonez Gisèle Côté au (514) 845-4108, poste 229 ou communiqué par courriel à l'adresse : concerts@JeunessesMusicales.ca.

✎ ***La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises*** en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française recherchent un personnage héroïque féminin. Faites parvenir avant le 8 janvier 2001, un texte littéraire humoristique ou poétique de cinq pages à double interligne. Thème : ***Il était une fois...conte à ma fille.*** Prix : une bourse de 1 000 $. Info et formulaire d'inscription, téléphonez au (613) 241-3500 ou écrivez à l'adresse courriel : fnfcf@franco.ca.

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tous citoyens canadiens n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition a été reportée au 28 février 2001. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca

✎ Avis aux écoles françaises et d'immersion : ***l'Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son ***concours oratoire*** annuel le 8 mars 2001 (date limite d'inscription : fin janvier 2001) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e année au secondaire 4 de toutes les écoles du Manitoba. Info : Aurise au 257-0071.

RECHERCHÉS

✎ Pour célébrer son 40e anniversaire, la ***Chorale des Intrépides*** invite les anciens membres et toutes autres personnes intéressées à se joindre à ses rangs. Un grand ***concert symphonique*** télévisé, avec artiste invité Daniel Lavoie, aura lieu le 17 avril 2000. Les répétitions commencent le 11 janvier à 19 h 30 au Foyer Valade (450, chemin River à Saint-Vital). Info : contactez Irène après 17 h 30 au 257-2584.

✎ Le ***Centre Fort Whyte*** recherche des bénévoles pour la saison hivernale. Info : 989-8358.

✎ Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** recherche des guides (deux heures par semaine) pour la période de décembre à juin. Info : Sara Lafrance au 786-6641, poste 231.

SAINT-BONIFACE

✎ Le ***Club des Francs-Parleurs*** tiendra une soirée portes-ouvertes le 10 janvier de 17 h 30 à 19 h au 601, rue Aulneau. Les membres se réunissent une fois par semaine. L'entrée est gratuite et des rafraîchissements seront servis. Info : appelez Antoine au 237-7125.

✎ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** accueillera Marie-Jeanne Thériault, représentante de la Fédération nationale des Services de préparation au mariage le 20 janvier de 13 h 30 à 16 h au Centre de Pastorale. Cette demi-journée de ressourcement intitulée ***« Découvrir sa mission »*** s'appuie du livre de Jean Monbourquette, *À chacun sa mission*. Info et inscriptions, contactez Orietta Dion au 231-4479 ou au 237-6346.

✎ Prochaine ***session de préparation au mariage*** les 2, 3 et 4 février et les 4, 5 et 6 mai au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

SAINT-MALO

✎ ***L'École catholique d'évangélisation*** organise des ***camps d'hiver*** de fin de semaine pour aider à faire grandir la foi chez les jeunes. Les camps en français auront lieu du 12 au 14 janvier pour les 11 et 12 ans et du 2 au 4 février pour les 13 à 15 ans. Info : 347-5396.

PRIX ET BOURSES

✎ La Fondation Accéd femmes Canada crée ***la bourse d'études Monique Hébert en histoire des femmes***. Cette bourse s'adresse aux étudiantes francophones inscrites à la maîtrise ou au doctorat et vise à faire connaître la contribution des femmes aux communautés francophones minoritaires. Info : (613) 741-9978 ou par courriel : rnaef@sympatico.ca.

✎ Le ***Conseil de la vie française en Amérique*** offre cinq bourses de recherche de 1 000 $ portant sur la problématique de vivre en français en Amérique du Nord. Les bourses sont offertes aux étudiants de 2e cycle. Le formulaire de demande est disponible sur le site Internet : www.cvfa.ca. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 janvier 2001.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

La diversité culturelle des francophones

Pour une troisième année consécutive, les francophones du Canada sont conviés à célébrer leur langue et leur culture en participant à différentes activités organisées pour les Rendez-vous de la francophonie qui se tiendront à la grandeur du pays du 12 au 25 mars. Cette année, les Rendez-vous ont pour thème *Toute la diversité du monde*. Chaque région du Canada est donc invitée à faire connaître ses différences culturelles, sociales et ethniques à l'ensemble de la population.

Si vous êtes intéressés à organiser une activité dans le cadre des festivités, vous avez jusqu'au **15 janvier** pour l'inscrire dans le *Journal des Rendez-vous de la francophonie*, imprimé à 2,5 millions d'exemplaires, auprès du coordonnateur régional pour le Manitoba, Jean Fontaine, soit par téléphone (237-4129) ou par courrier électronique (info@jeanfontaine). Il vous est aussi possible de remplir un formulaire en visitant le site web : www.rendezvousfrancophonie.com et de le faire parvenir aux bureaux des Rendez-vous de la francophonie à Ottawa.

C.H.

MARC PRESCOTT
PRÉSENTE

BIG
bullshit
SEX, LIES ET LES FRANCO-MANITOBAINS
PIÈCES DE THÉÂTRE
SAINT-BONIFACE
AVEC LA PARTICIPATION DE LA COLLECTION ROUGE DES ÉDITIONS DU BLÉ

ON NE VOUS COMPTE PAS DE MENTERIES!
On veut que vous participiez au lancement du premier recueil de pièces de théâtre de Marc Prescott

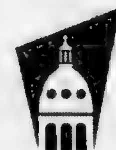
Date: le **jeudi 11 janvier 2001**
Heure: dès **20 heures**
Lieu: la **Salle Martial-Caron** du CUSB
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)

Marc interprétera la première manitobaine de son monologue BIG !



Une soirée organisée par les Éditions du Blé et le Service d'animation culturelle du Collège universitaire de Saint-Boniface

Renseignements : (204) 237-8200



T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237-4823 ou 1-800-523-3355

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• *Le Foyer présente* à 21 h ***Richard Ruppell*** le 11 janvier. ***Le Mârdi Jazz*** présente ***Shaboogaloo*** le 9 janvier ; Dave Wood le 16 janvier ; **Sons du Manitoba avec Ben Dibra, Ron Paley et Gilles Fournier** le 23 ; ***Bob van den Broek Quartet*** le 30 janvier. Info : 233-8972.

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente le ***Requiem de Verdi*** les 12 et 13 janvier à 20 h ainsi que le 14 janvier à 15 h à l'auditorium Westman à Brandon. Info : 949-3999.

• Dans la série Virtuosi : ***The Agassiz Piano Trio*** donne un concert le 8 janvier à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Info et billets : 786-9000.

• Dans la série de concerts d'orgue de Westminster : ***Wayne Marshall***, le 21 janvier à 20 h. À l'église Westminster, 759, rue Wall. Info 786-4882.

THÉÂTRE

• Le ***Cercle Molière*** présente la comédie grinçante ***Poissons*** de Marc Prescott du 12 janvier au 3 février à 20 h au théâtre de la Chapelle Info 233-8053.

• MTC Warehouse (174, avenue Market) présente ***Waiting for Godot*** de Samuel Beckett du 11 au 27 janvier. Info : 956-1340

• Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Camelot*** d'Alan Jay Lerner jusqu'au 27 janvier. Info : 956-1340.

• IMAX présente ***Cirque du Soleil, Journey of Man, Amazing Journey*** et ***Dolphins***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

• Au Planétarium, ***The Alien who Stole Christmas, Cosmic Perspectives*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

• La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente les œuvres ***d'Adrienne Bouchard Langlois*** en trois volets. L'exposition ***Rêves d'été***, qui représente le troisième volet, sera présentée du 5 janvier au 5 février.

• Le Musée de Saint-Boniface présente l'exposition ***Rappel sur scène***, historique du théâtre au Manitoba français.

• À la ***Galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface*** voyez les œuvres du photographe franco-manitobain ***Ron Lamoureux*** jusqu'au 11 janvier. Info : Denis Prieur au 233-0210, poste 347.

• Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***d'Andrew Giffin et Milos Milidrag : Polarités harmonieuses*** jusqu'au 7 janvier.

• Expositions au Musée des beaux-arts: ***Young at Art : Face to Face, Camera Obscured ; The Blood Records : written and annotated*** et ***New Acquisitions of Inuit Art***. Également en montre ***The Jester's Realm : The Work of Jordan Van Sewell*** jusqu'au 21 janvier et ***William Eakin*** jusqu'au 7 janvier.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

CHANT CHORAL

Daniel Lavoie, les Intrépides en spectacle

Pour célébrer son 40e anniversaire, la Chorale des Intrépides vous invite à fêter en grand avec eux le 17 avril. Un invité de renommée internationale sera de la partie.

Claude HEPPELLE

En tant qu'artiste invité, Daniel Lavoie célebrera le 40e anniversaire de la Chorale des Intrépides, lors d'un concert symphonique qui aura lieu le 17 avril à la salle du Centenaire de Winnipeg. Accompagnée d'une quarantaine d'anciens membres et de la chorale des Petits intrépides, la chorale, qui compte à elle seule une cinquantaine de choristes, interprétera quelques chants de son ancien répertoire sous l'œil vigilant de son directeur, Marcien Ferland.



Archives La Liberté

La Chorale des Intrépides montera sur scène le 17 avril avec Daniel Lavoie pour souligner ses 40 années d'existence.

«Nous sommes très honorés que Daniel Lavoie ait accepté notre invitation de se joindre à nous pour le concert, mentionne la présidente de la Chorale des Intrépides, Irène Fournier. Ce sera une soirée des plus mémorables, qui sera divisée en deux parties. Daniel chantera quelques airs et la chorale, elle, interprétera cinq ou six chansons représentatives de son répertoire des 40 dernières années. Nous avons déjà commencé les pratiques avec nos membres, anciens et nouveaux, afin d'être prêts pour le concert qui sera accompagné de musiciens de l'orchestre symphonique de Winnipeg. »

La présidente de la chorale invite toute la population franco-manitobaine à faire partie des festivités. « Nous vendrons bientôt des billets pour le spectacle qui saura plaire à toute la famille », dit-elle.

Les personnes intéressées au chant choral peuvent se joindre au groupe pour le concert symphonique et sont priées de contacter Irène Fournier après 17 h 30 au 257-2584.



BIBLIOTHÉCA PAUL BOCUSE

Lundi 8 janvier à 21h30
Mardi 9 janvier à 5h

Les grands maîtres se retrouvent dans toutes les formes d'art, tant littéraires que culinaires. Cette semaine, dans le cadre de la série BIBLIOTHECA, Paul Bocuse, l'un des plus grands chefs cuisinier au monde, nous parle de l'oeuvre de son père spirituel : Auguste Escoffier, dont le Guide culinaire reste l'ouvrage de référence par excellence chez les artistes de la table. Bocuse et Escoffier ont tous deux compris ce qu'était la véritable nouvelle cuisine, celle qui respecte les produits du terroir ainsi qu'une certaine générosité d'esprit. Rencontrez Paul Bocuse, un homme qui fait rayonner la cuisine française à travers le monde.

Mercredi 10 janvier à 18h30
Jeudi 11 janvier à 23h15

ENVOYÉ SPÉCIAL AUX FRONTIÈRES DU RAËL

Les reporters d'ENVOYÉ SPÉCIAL nous emmènent cette semaine à la rencontre de Raël, l'homme qui a vu les extra-terrestres. Les Elohim, comme il les appelle, l'ont emmené sur leur planète et lui ont révélé la vérité sur l'origine de la vie sur terre. L'homme aurait été génétiquement créé par les extra-terrestres il y a 20 000 ans. Certains pensent qu'il ne s'agit là que d'un illuminé, mais les reporters de l'émission le voient autrement : Claude Vorillon, de son vrai nom, aurait inventé cette histoire de toutes pièces. Le Mouvernent Raëlien compte aujourd'hui plus de 50 000 adeptes dans 84 pays à travers le monde. Un regroupement qui milite pour la liberté sexuelle totale, la méditation sexuelle et l'orgasme cosmique. Mais l'envers du décors serait de taille : dérives pédophiles, exploitation financières des adeptes par un gourou, simple mortel, passé maître dans l'art de la manipulation...

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

Un Air de Famille

Marie Michèle Desrosiers reçoit les grandes familles canadiennes de la chanson



Réalisation: François Savoie

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

LE VENDREDI À 19h



ICI RADIO-CANADA

CARTE blanche

par Charles Leblanc

Noël, Le Nouvel An et tout le tralala



Une chance que le temps des Fêtes n'arrive qu'une seule fois par année. Cette année, je suis demeuré à Winnipeg comme un orphelin (ma famille est au Québec) qui a toutefois été adopté par plusieurs personnes qui ont su me bourrer la face et l'esprit. Au moment où j'écris la présente chronique (2 janvier), je fais une pause. Mon cerveau tourne au ralenti et j'ai décidé de jeûner pour rééquilibrer mon système digestif.

Évidemment, je n'ai pas limité mes activités à manger et à converser. J'ai aussi fait quelques lectures, notamment le magnifique roman de Timothy Findley, *Pilgrim*, qui vient d'être publié en livre de poche en anglais (et qui, on l'espère, sera traduit bientôt en français). C'est l'histoire d'un homme silencieux qui cherche à mourir et qui aboutit à la clinique psychiatrique Burgholzi de Zurich en avril 1912. Le psychanalyste Carl Jung, qui n'utilise pas ce titre parce qu'il n'a pas été encore inventé, travaille à la clinique et commence à s'intéresser à cet homme qui dit s'appeler Pilgrim, le pèlerin. C'est au contact de cet homme qui a tenté de se suicider plusieurs fois mais qui ne réussit pas à mourir que, dans le roman, Jung élabore sa théorie de l'inconscient collectif, cet ensemble d'émotions, d'archétypes, d'histoires et de mythes qui occupent de l'espace dans l'inconscient de chacun et de chacune. Jung n'est pas encore en opposition ouverte à Freud et la Première Guerre mondiale semble lointaine.

C'est en lisant le journal de Pilgrim, qui lui a été remis par l'amie de ce dernier qui l'a amené à la clinique, que Jung se rend compte que Pilgrim est un immortel qui apparaît toujours à l'âge de 18 ans à diverses époques en empruntant soit le sexe féminin soit le sexe masculin. Ça rappelle les films et la série télévisée *Highlander* avec leurs héros immortels. Pilgrim prétend ainsi avoir été la jeune fille qui a posé pour *La Joconde* de Léonard de Vinci. Mais en 1912, il est fatigué de vivre et de revivre et il anticipe dans ses cauchemars l'horreur de la guerre prochaine.

Le roman donne l'occasion à Findley d'explorer la notion de l'inconscient collectif, le fonctionnement de la mémoire, les ressorts de la folie et les perceptions de la réalité, sans oublier des descriptions de l'Italie de Léonard de Vinci, personnage génial et arrogant, et de l'Espagne de Thérèse d'Avila, qui, semble-t-il, pratiquait la lévitation.

J'ai aussi lu le cahier *Le Noël des auteurs 2000* du journal que vous tenez en ce moment et je dois avouer que j'ai été choqué. Entendons-nous bien. Je suis heureux que le z revienne après un an d'absence. Il me permet de lire des histoires plutôt intéressantes et de publier un texte. Mais cette année, je me suis fâché en lisant le portrait peu flatteur et rempli de faussetés que fait de moi Roger Léveillé, en le déguisant ô combien faiblement derrière mes propres initiales. La vérité doit être proclamée.

Roger Léveillé a la mémoire comme du gruyère. La première fois où nous nous sommes rencontrés (oui je l'avoue, nous nous connaissons), la scène n'était pas l'hôtel Nicolett mais bien la salle de bains du Centre culturel. Je ne fumais pas de " matières odorantes " parce qu'il est interdit de fumer dans les toilettes. Je portais peut-être des bretelles rouges et mes abdominaux " très en forme ", comme R. L. l'indique, ne paraissaient pas puisque ma chemise était boutonnée. Je reconnais que j'avais les cheveux hérissés. C'est mon allure habituelle car je suis allergique aux peignes. Il faut descendre bien bas pour rire d'un problème médical. J'aimerais aussi savoir comment il a pu établir que j'avais " la sagesse débridée d'un vieux dromadaire " en échangeant quelques mots avec moi devant les lavabos de la salle de bains. Je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'un compliment. R. L. poursuit en disant que j'ai fondé 251 troupes de théâtre. Une erreur typographique sans doute, car je n'ai créé que 51 troupes. D'autres erreurs : je n'ai jamais porté un costume de Père Noël, je n'ai jamais fabriqué de crèche origami et je ne bois pas de la bière très souvent. En plus de ça, R. L. me cite à tort et à travers sans indiquer ses sources, ce qui lui a permis d'écrire le tiers de son histoire avec mes mots. C'est assez. Ma réputation en souffre et j'exige des réparations. R. L. peut communiquer avec moi pour décider d'un endroit et d'une date pour un duel. Il connaît mon numéro de téléphone.

Pour me changer les idées, je crois que je vais acheter un laissez-passer pour le festival de pièces théâtrales, radiophoniques et télévisées de Samuel Becket, qui a lieu du 11 au 27 janvier prochain. Sous l'égide du Manitoba Theatre Centre, plusieurs troupes de théâtre, des stations de radio ainsi que la Cinémathèque présentent diverses œuvres de l'écrivain irlandais qui écrivait en français ou en anglais et qui se traduisait lui-même. On pourra voir des représentations de ses grandes pièces (*En attendant Godot*, *Fin de partie*, *Oh les beaux jours*) ainsi que des courtes pièces beaucoup moins connues (*Rough for Radio*, *Texte pour rien*, *La Dernière Bande*, et d'autres).

Le Beckett Fest 2001 donnera l'occasion de nouer ou renouer le contact avec une œuvre littéraire singulière, qui est centrée sur les possibilités et les impossibilités de la communication, et qui a su explorer plusieurs médias avec succès.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Des comédiens en herbe



Dans *La Liberté* du 17 mai 1985, on pouvait lire : « Les meilleurs comédiens et comédiennes du Festival Théâtre Jeunesse 1985. De gauche à droite : Denys Hébert, Précieux-Sang (catégorie 10–12), Natalie Gagné, Précieux-Sang (catégorie 10–12), Christian Molgat, Collège Louis-Riel (catégorie 7–9), Mona Hébert, Saint-Malo (catégorie 7-9).

Recette Salade de riz, épinards et fèves germées

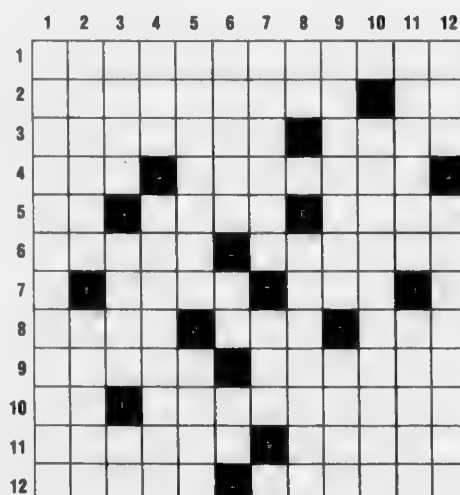
Salade :
1 tasse (250 mL) de riz brun ou blanc cuit
2 tasses (500 mL) d'épinards frais en bouchées
2 tasses (500 mL) de fèves germées
3 c. à table (45 mL) de raisins secs
7 à 8 champignons frais, coupés en quatre
1/2 poivron rouge ou vert haché
3 échalottes émincées
Vinaigrette :
4 c. à thé (20 mL) de sauce soya
4 c. à thé (20 mL) d'huile de tournesol
2 c. à table (30 mL) de jus d'orange
1 gousse d'ail hachée

- Mélanger tous les ingrédients de la salade dans un grand saladier (ou un grand bol).
- Ajouter la vinaigrette au moment de servir.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 126



HORIZONTALEMENT

1. Action d'accroître quelque chose en longueur.
2. Racine secondaire très petite. – Interjection.
3. Passer sous silence. – Amante.
4. Fis agir, poussas. – Appareil servant à interrompre ou à rétablir la circulation de l'eau.
5. Une lettre les sépare. – Gamin. – Occupa un temps défini.
6. Rendu moins honorable. – Étrignis, pressai.
7. Le lièvre la surveille. – Possessif.
8. Possessif. – Le meilleur de la substance de quelque chose. – Résine malodorante.
9. Qui a perdu l'aspect du neuf. – Marque de civilité donnée à quelqu'un (pl.).
10. Gamme. – Se dit d'un terme qui exprime une idée de rang (pl.).
11. Écrivain roumain (1907-1986). – Bouffon.
12. Qui ne présente aucune anomalie. – La derrière.

VERTICALEMENT

1. Rapidités, vitesses.
2. Bois du daim. – Sépara quelque chose de ce qui l'entoure.
3. Poèmes. – Mère de Zeus. – Doublée.
4. Pieu. – Mièvre, pleurnichard.
5. Action d'octroyer (pl.). – Prénom masculin.
6. Empereur romain. – Préposition. – Personnel.
7. Sols en culture. – Dépense.
8. Article espagnol. – Bandit.
9. Détour sinueux et tortueux. – Terrains que la mer laisse à découvert en se retirant.
10. Vins de Bourgogne.
11. Viendra au monde. – Quantité de rondins.
12. Breuvage. – Priorité d'âge entre frères et sœurs (pl.).

RÉPONSES DU N° 125

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	R	I	P	T	U	R	A	I	R	E
2	C	L	A	V	I	E	R	■	C	L	A	P
3	R	A	M	E	T	T	E	S	■	O	Y	O
4	U	R	E	T	R	E	■	A	C	T	O	N
5	P	I	■	T	E	R	E	B	R	A	N	T
6	U	N	I	E	■	E	L	O	I	G	N	E
7	L	E	V	■	I	L	O	T	■	E	E	■
8	E	■	R	A	L	L	I	E	S	■	S	E
9	U	R	E	M	I	E	■	R	A	S	■	M
10	S	O	S	I	E	■	M	I	L	I	C	E
11	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S
12	S	E	E	S	■	A	S	S	E	T	T	E

groundswell

Tenth Anniversary Season | Adventurous, distinctive contemporary chamber music events

QUATUOR MOLINARI
DE MONTREAL

20 h 00 au Eckhardt Gramatté Hall
(Université de Winnipeg)
le lundi 15 janvier 2001

« pendant canadien au quatuor Kronos »

Acclamé par le public et par la critique musicale canadienne depuis sa fondation, le Quatuor Molinari se consacre au riche répertoire contemporain pour quatuor à cordes.

Le prix de l'entrée est de 15 $ (adulte), 10 $ (âge d'or) et 8 $ (étudiant).

Les billets seront disponibles à l'avance chez McNally Robinson Booksellers, ou avec la carte VISA au 943-5770, ainsi qu'à l'entrée du concert.




Manitoba Arts Council / Conseil des arts du Manitoba

The SOCAN Foundation   neuhaus   W.H. & S.E. Loewen Foundation Inc.

AIR CANADA   Investors Group

THÉÂTRE

L'habit fait le ... chevalier

Composée par Lerner et Loewe et jouée sur Broadway, la classique histoire du roi Arthur et les chevaliers de la table ronde, Camelot, sera présentée à Winnipeg jusqu'au 27 janvier.

Claude HEPPELLE

Le Manitoba Theatre Centre (MTC) nous fera connaître *Camelot*, une comédie musicale au sujet de la légende du roi Arthur d'Angleterre, au Mainstage de l'avenue Market de Winnipeg du 4 au 27 janvier. Daniel Chameroy campe le rôle tragique de Lancelot, fidèle chevalier du roi Arthur.

Le Franco-Albertain indique qu'il s'agit d'un personnage qu'il connaît bien. « Ce n'est pas la première fois que je monte sur les planches dans ce rôle, dit Daniel Chameroy. J'ai déjà incarné le personnage au festival de Stradford en Ontario, il y a quelques années.

« Je n'ai passé qu'une audition pour le rôle de Lancelot, renchérit-il. Le fait que j'ai déjà joué le rôle m'a sûrement aidé à être retenu dans la distribution. Je dois aussi avouer que la compagnie théâtrale a repris les mêmes décors utilisés lors de la prestation à Stradford, voire les mêmes costumes pour notre tournée actuelle. Le fait que le costume était mesuré pour moi a peut-être influencé la direction artistique dans son choix final. Qui sait ? »

Outre sa taille, le comédien de 30 ans s'est assuré une place dans la production grâce, entre autres, à ses rôles chantants dans *Les misérables* ou *La belle et la bête*, comédie musicale pour laquelle il s'est vu reconnaître son talent et a gagné le prix Dora. Daniel Chameroy a pu interpréter plus facilement, grâce à ces expériences, le personnage de Lancelot qui a deux monologues chantés.

Lancelot est un des trois protagonistes de cette pièce. Le chevalier veut devenir l'homme de confiance du roi Arthur. Sa détermination le conduit à Camelot, château du roi britannique, mais sa loyauté envers le souverain est trahie par l'amour qu'il commence à ressentir pour la femme d'Arthur. Déchiré par le conflit interne qui l'afflige, il devient complètement déboussolé et perd tout ce qu'il a passé sa vie à gagner. « *Camelot*, quoique tragique pour le personnage de Lancelot, évoque quand même un message d'espoir pour le roi Arthur qui cherche des solutions à éliminer la violence inutile en Europe », souligne le comédien.

Camelot est coproduit par le MTC, le Theatre Calgary et le Citadel Theatre d'Edmonton. La tournée, d'une durée de trois mois et demi, n'amènera toutefois pas


Photo : Gracieuseté Manitoba Theatre Centre
***Camelot* sera présenté à Winnipeg jusqu'au 27 janvier.**

Daniel Chameroy à trouver le temps long. « D'abord, l'expérience du *live theatre* est tout à fait unique, souligne-t-il. Chaque représentation est différente, et j'ai maintenant l'occasion de travailler avec différents comédiens qui apporteront quelque chose de nouveau à la pièce. De plus, dit-il, ma femme y interprète un petit rôle. Je serai donc à ses côtés jusqu'en avril, moment où je jouerai pour ma famille à Edmonton. C'est très plaisant comme ambiance. »

Les billets pour la représentation de *Camelot* se vendent au prix de 14 $ jusqu'à 55 $. Renseignements : 942-6537 ou 1 877-446-4500.



Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher • 233-8972

Le Mârdi jazz

LE 9 JANVIER
Shaboogaloo
LE 16 JANVIER
Dave Wood
LE 23 JANVIER
Sons du Manitoba avec Ben Dibra, Ron Paley et Gilles Fournier
LE 30 JANVIER
Bob van den Broek Quartet
21 H • ENTRÉE GRATUITE

galerie

« espace • silence une réflexion sur l'hiver »
Du 25 janvier au 4 mars 2001
Une exploration de ce phénomène qui est l'hiver et comment il influence notre nature essentielle. En vedette sont les paroles du poète Louise Fiset et les images de l'artiste Brigitte Dion.

En Marge

LA LIM
Les vendredis 5, 12, 19 et 26 janvier 2001 à 20 h
Coût d'entrée : 5 $ adulte et 3 $ étudiant
Une production des
Jean Fontaine communications
LIM!
Partenaire officiel :
Festival du Voyageur
Commanditaires :
La Liberté
Chiens de Soleil
CRC
cjp

Le foyer présente

LE JEUDI 11 JANVIER
Richard Ruppell • *Dernier spectacle au Manitoba avant son départ pour être figurant dans la production de « Notre-Dame de Paris »*
21 H • ENTRÉE GRATUITE

Le Café jardin

Dîner :
LUNDI AU VENDREDI 11 H 30 À 14 H
Disponible pour des déjeuners-rencontres, réunions, réceptions et banquets !

PROGRAMMATION JANVIER 2001

Être l'écho de Sa Parole

Ancien animateur à la radio communautaire du Manitoba, Charles Fillion a récemment pratiqué sa passion à Radio Vatican.

Claude HEPPELLE

Diacre à l'église Sainte-Bernadette, Charles Fillion a célébré la fin de l'année jubilaire comme stagiaire à Radio Vatican. Du 4 septembre au 2 décembre 2000, il a partagé les tâches d'animation, de journalisme et de recherche pour une émission française conçue pour et par des jeunes.

« Cela a été un grand privilège, avance Charles Fillion. Je n'ai jamais pensé que ça aurait été possible qu'un Canadien puisse se rendre au Vatican pour faire de la radio. »

C'est grâce à l'ancien archevêque de Saint-Boniface, entre autres, que le Franco-Manitobain ait pu vivre l'expérience. « Mgr Hacault a vu sur Internet un mémorandum de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CCEC) qui invitait les intéressés à soumettre leur candidature à Radio Vatican pour un stage de deux à trois mois, explique Charles Fillion. Ce projet, absorberait toutes les dépenses sauf le billet d'avion.

« Je voulais participer, mais j'ai eu peur de ne pas être choisi puisque je suis diacre, poursuit-il. De plus, je dépassais leur critère d'âge. Mais Monseigneur m'a rassuré et il s'est même présenté à Rome pour appuyer ma demande auprès du responsable du projet. »

Le projet *Radio Jubilé jeunes* s'adressait à des jeunes de 20 à 30 ans étudiant ou travaillant déjà dans le domaine des communications sociales et ayant manifesté un intérêt certain pour l'Église. Il se cadrait dans un concept de radio pour l'an 2000 au Vatican intitulé *Jubilacum* qui était diffusé sur une fréquence de douze heures par jour et sept jours sur semaine en français, anglais et italien et aux mêmes heures sur une autre fréquence en espagnol et en portugais.

« Je faisais partie d'une équipe qui produisait à tous les jours une émission trilingue, explique Charles Fillion. Je m'occupais des éléments français de l'émission, une autre personne la partie anglaise et une troisième assumait ce qui se disait en italien. À l'occasion, ça devenait difficile de communiquer entre nous et comme nous changions souvent de coéquipiers, il fallait s'adapter aux nouvelles personnes.

« *Radio Jubilé jeunes* était une émission française produite en direct et contenait des thèmes variés sous forme d'interviews et de conférences et qui relataient les activités du Vatican, décrit-il. Nous étions en ondes une heure par jour et l'on prenait chacun notre tour à être animateur. Le reste du temps nous faisions des reportages et de la recherche. »

Le projet international amenait des gens de différents milieux à y participer. « Le contact avec des gens de cultures variées était formidable, souligne Charles Fillion. On comparait nos différences, même entre francophones venant de la France, de la Belgique, du Canada et de l'Afrique. Le Vatican, c'est le microcosme de l'Église.»

De retour au Canada, le Franco-manitobain parle avec enthousiasme de son séjour. « Les gens me demandent si j'ai pu voir le pape , dit-il. En fait, je le voyais souvent lorsqu'on relayait au poste de radio ce qui se passait sur la Place Saint-Pierre, où le pape adresse la foule. J'ai aussi eu l'occasion de voir les fouilles archéologiques de la tombe de Saint-Pierre.


Photo : Gracieuseté Charles Fillion
Charles Fillion devant les bureaux de Radio Vatican.

« L'expérience m'a beaucoup enrichi, côté spirituel, et a préparé mon ordination», mentionne le diacre. dont l'ordination presbytérale est prévue le 27 avril 2001.



Parfois, le mensonge explique mieux que la vérité ce qui se passe dans l'âme.

NOUVELLE PIÈCE DE MARC PRESCOTT AU CERCLE MOLIÈRE



Poissons (ou Bulfit)

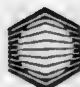
DU 12 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2001

au Théâtre de la Chapelle
825, rue Saint-Joseph

Billets :
233-8972
(Guichet du CCFM)

Marc Prescott


Caisse Saint-Boniface


Caisse Notre-Dame-de-Lourdes




Radio-Canada Manitoba
COMMANDITAIRE MÉDIA

En bref...

Ligue Hanover-Taché

Classement au 1er janvier

Classement	M	V	D	N	PTS
Grunthal	14	11	3	0	22
La Broquerie	14	8	6	0	16
Springfield	15	7	7	1	15
Sainte-Anne	14	6	7	1	13
Saint-Malo	11	4	7	0	8
Île-des-Chênes	14	4	10	0	8

Résultats

21 décembre
La Broquerie 4 • Grunthal 3

22 décembre
Saint-Malo 3 • Springfield 10
Îles-des-Chênes 4 • Sainte-Anne 5

23 décembre
La Broquene 8 • Îles-des-Chênes 6

29 décembre
Grunthal 8 • îles-des-Chênes 9
La Broquerie 4 • Springfield 2
Sainte-Anne 3 • Saint-Malo 7

30 décembre
Springfield 3 • Grunthal 7
Saint-Malo 1 • La Broquerie 5

Prochains matchs

4 janvier
Sainte-Anne à Grunthal 20 h
Île-des-Chênes à Saint-Malo 20 h

5 janvier
Springfield à Sainte-Anne 20 h

6 janvier
Grunthal à Springfield 20 h

7 janvier
La Broquerie à Île-des-Chênes (remis)
Grunthal à Saint-Malo 18 h 30

Ligue Tiger Hills

Classement au 12 décembre

Classement	M	V	D	N	PTS
Glenboro	8	8	0	0	16
Swan Lake	8	5	3	0	10
Pilot Mound	5	4	1	0	8
Notre-Dame	7	3	4	0	6
MacGregor	8	1	7	0	2
Cartwright	8	1	7	0	2

Résultats

9 décembre
NDL 5 • Glenboro 7
Pilot Mound 0 • Swan Lake 10

Ligue de hockey central-nord

Résultats

13 décembre
Saint-Lazare 11 • Haniota 2

16 décembre
Saint-Lazare 5 • Miniota 5

Les Outlaws de Saint-Lazare présentent une fiche de sept victoires, aucune défaite et un match nul. Ils occupent le premier rang du classement général de la ligue.

Données recueillies par Érick THÉBERGE

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LIGUE HANOVER-TACHÉ

Une fin de saison à ne pas manquer

Avec leurs cinq victoires consécutives, Les Habs de La Broquerie ont laissé la quatrième position du classement général pour s'emparer de la deuxième place.

Érick THÉBERGE

Rempli de rebondissements, la saison regulière de la ligue de hockey senior Hanover-Taché, qui se termine le 11 février, offre un spectacle qui annonce une fin de saison excitante.

Le président de la ligue Hanover-Taché, Maurice Chaput, se dit très heureux du deroulement de la saison à ce jour. Il estime que l'assistance moyenne aux matchs se situe entre 100 et 150 personnes. « Les foules sont plus nombreuses que l'année dernière, lance-t-il. C'est un signe que la ligue se porte bien. J'espère que ça durera et que les amateurs continueront à encourager leurs équipes. La qualité du jeu s'améliore d'année en année dans la ligue. Il y de nombreux jeunes joueurs qui s'y joignent. C'est très encourageant. »

Maurice Chaput signale qu'il y a de nombreuses surprises depuis le début de la saison. « Les Habs de La Broquerie sont ceux qui causent la plus grande surprise depuis deux semaines, constate-t-il. C'est comme si cette équipe s'est réveillée. Les joueurs travaillent plus dur et leur gardien, Neil Stage, est en pleine forme. »

Le gérant des Habs de La Broquerie, Rick Lafrenière, s'est réjoui des cinq victoires consécutives de son équipe. Cette série a permis aux Habs de quitter la quatrième place du classement général pour se hisser au deuxième rang. « Au debut de la saison, explique Rick Lafrenière, on a connu toutes sortes de déboires. Quelques joueurs ont été absents du jeu en raison de blessures ou de leur emploi. Les deux nouveaux joueurs ont dû s'adapter au style de jeu de l'équipe. Actuellement, il nous manque un défenseur de qualité, Denis Tétrault, mais on joue bien et on gagne.

« D'autre part, les défaites que nous avons subies se sont terminées par un pointage serré, ajoute-t-il. Maintenant, on remporte ces matchs-là. Je crois que les joueurs commencent à appliquer et à comprendre le système de l'entraineur-chef. Si on continue à jouer de cette façon, on n'en perdra pas beaucoup ! » Rick Lafrenière espère que son équipe terminera la saison parmi les trois meilleures de la ligue.



Archives La Liberté
Maurice Chaput s'attend à une fin de saison enlevante dans la ligue Hanover-Taché.

Maurice Chaput indique que les Warriors de Saint-Malo sont l'une des déceptions de cette saison. « Sur papier, cette équipe est de grande qualité, constate-t-il. Mais sur la glace, elle n'arrive pas à se démarquer. Pour ce qui est des As de Sainte-Anne, ils ont commencé en lion mais leur fiche montre actuellement une victoire et cinq défaites à leur six dernières parties. »

Selon lui, les Red Wings de Grunthal sont quasi assurés de terminer en tête du classement. « C'est une équipe talentueuse, dit-il, mais j'ai hâte de voir s'ils feront preuve de caractère lors des séries éliminatoires. »

Le président de la ligue indique que les North Stars d'Île-des-Chênes sont l'équipe d'avenir de ligue. « Plusieurs jeunes francophones se sont joints à l'équipe cette année pour assurer la relève, indique Maurice Chaput. Ce sera une équipe à surveiller dans les prochaines années. »

Les séries éliminatoires commenceront après le 16 février. Les six équipes s'affronteront dans des séries quatre de sept (quatre victoires en sept matchs). La première position du classement jouera contre la dernière, la deuxième contre l'avant-dernière et enfin les troisièmes et quatrièmes positions lutteront pour une place dans le tournoi demi-finale. Celui-ci verra les trois équipes restantes jouer deux parties les unes contre les autres. Les deux équipes ayant accumulées le plus de victoires lors de ce mini-tournoi s'engageront ensuite dans une série finale quatre de sept.

l'original
Depuis 1895

P Coutu
Salon mortuaire

156 rue Marion, Saint-Boniface 949-4864

针灸药

MARTIN JOYAL
Docteur en médecine chinoise
· PHYTOTHÉRAPIE (herbes)
· ACUPUNCTURE
CLINIQUE EST-OUEST
492, rue Main, Wpg (MB) R3B 1B7
Courriel boti@mts.net
Tél.: (204) 942-0950

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES EN MILIEU PAROISSIAL

Une session de huit rencontres de deux heures chacune pour aider les personnes qui s'engagent dans l'accompagnement des personnes malades au niveau de leur paroisse.

Dates : chaque mardi • du 23 janvier 2001 au 13 mars 2001
Heure : 19 h à 21 h
Lieu : Collège universitaire de Saint-Boniface
Animatrice : Pascale Dalcq
Coût : 60 $ (pour les huit rencontres)

Un projet conjoint de la Division de l'éducation permanente du *Collège universitaire de Saint-Boniface* et le *Centre de pastorale de Saint-Boniface*.
On vous demande de vous inscrire à l'avance auprès de **Josée** ou **Henriette** au Centre de pastorale au **237-9851**.

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 janvier 2001



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

6h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h00 La Princesse Astronaute (L)
Tohu-Bohu (Ma et Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Art Atack (V)
7h30 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 C'est simple comme bonjour!
11h30 Les Détecteurs de mensonges (L)
12h00 Le Midi
12h30 Lisa
13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
14h30 Entrée des artistes (L)
Culture-Choc (Ma)
Médias (Me)
Second regard (J)
Les idées lumières (V)
15h00 Iris le gentil professeur
15h13 Petite étoile
15h30 La boîte à lunch
15h45 Les Frimousses
16h00 Animaniacs

Lundi

16h30 Super Mécanix
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Album: Les Arts
19h00 Virginie
19h30 La vie, la vie
20h00 4 et demi...
21h00 Mon meilleur ennemi
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h48 Jamais sans mon livre
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h30 Micro soap
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h48 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Débrouillards
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Sous le signe du lion II
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h18 Vues d'ici: **Pavillon de l'oubli (1re partie)**. *Can. 1997. Minisérie dramatique. Dans les années 1950, le Allan Memorial institute de Montréal était l'hôpital psychiatrique le plus moderne d'Amérique du Nord et son directeur, le Dr Ewen Cameron, un psychiatre de renommée mondiale. Les patients admis dans cet hôpital étaient convaincus d'avoir droit aux meilleurs traitements possibles. Ce qu'ils ignoraient, c'est que le Dr Cameron, convaincu d'être sur la piste d'un traitement miracle aux maladies mentales, soumettait ses patients à des traitements expérimentaux.*
2h20 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Les Twist
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 Fred-Dy
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Spitfire Grill**. *É.-U. 1995. Drame de mœurs. À sa sortie de prison, une jeune femme s'installe dans un village où elle déniche un emploi de serveuse dans un restaurant. Les villageois voient d'un mauvais œil la venue de cette ancienne détenue. Parmi eux, un homme d'affaires se montre particulièrement irrité, car il craint qu'un scandale vienne nuire à la relance économique de la petite communauté.*
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Sciences point com
17h00 Pelswick
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Mots et des maux
19h00 Un air de famille
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Nettoyage à sec**. *Fr. 1997. Drame psychologique. Un couple de blanchisseurs se prend d'affection pour un jeune homme mystérieux qui essaie de les séduire à tour de rôle.*
1h50 Fin des émissions

Samedi

7h00 Rolie, Polie, Olie
7h15 Teddy & Annie
7h30 Fennec
8h00 Mona le vampire
8h30 La Cour de récré
9h00 Hercule
9h30 Papyrus
10h00 Croyez-le ou non!
10h30 Histéria!
11h00 Animaniacs
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **L'enfer blanc.** *É.-U. 1993. Drame d'aventure. en 1917, après la mort de son père, un jeune homme refuse que sa mère vende la ferme pour éponger leurs dettes. Il est déterminé à remporter la victoire lors de la plus grande course de traîneaux à chiens jamais organisé.*
14h30 Des Mots et des maux
15h00 L'Accent francophone
15h30 Trajectoires
16h00 Expresso
16h30 Chiens au travail
17h00 Le Téléjournal/Le Point
17h30 Claude Charron
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal/Le Point
21h30 Les Nouvelles du sport
21h50 Fitz
➤ 22h50 Télé-suspense: **Scorpion noir**. *É.-U. 1995. Drame policier. Tentant de sauver de la chaise électrique un jeune homme condamné pour le meurtre d'une fillette, un avocat réputé se heurte à l'inspecteur chargé de l'enquête.*
0h30 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Jim Bouton
8h00 Kléo
8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
9h00 Timon et Pumbaa
9h30 Doug
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Médias
11h30 Point de presse
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 L'Album: La jeunesse
14h00 Culture-choc
15h00 Le chant de la terre
16h00 Jamais sans mon livre
17h00 MC
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Le monde de Charlotte
20h00 Les Beaux Dimanches: **Le Canada une histoire populaire**
22h00 Le Téléjournal/Le Point
22h30 Les idées lumière
23h00 Les nouvelles du sport
➤ 23h18 Ciné-club: **Les enfants du paradis.** *Fr. 1945. Mélodrame. À Paris, en 1827, un mime aime follement une jeune femme courtisée par de nombreux hommes. (première de 2)*
1h00 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

4h30 Infopublicité
4h45 Évangélisation 2000
5h00 Salut, Bonjour!
8h00 Deux Filles le matin
9h00 Les Saisons de Clodine
10h00 Maman Dion
10h30 Coup de chapeau
10h45 Le TVA midi
11h30 Michel Jasmin
12h30 Boutique TVA
13h30 Les Feux de l'amour
14h30 Aimer
15h00 Claire Lamarche
16h00 Top Modèles

Lundi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Les Mordus
19h00 Bonnano: L'Histoire d'un parrain
21h00 Le TVA réseau
21h30 Les Francofolies 99
22h30 Le TVA sports
22h59 Infopublicité
0h59 Fin des émissions

Mardi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Planète animale
19h00 Histoires de filles
19h30 KM/H
20h00 Musicographie: Louise Forestier
21h00 Le TVA réseau
21h30 Les Francofolies 99
22h30 Le TVA sports
22h57 Infopublicité
0h57 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Arcand
19h00 Le Retour
20h00 Mode: Attention danger
21h00 Le TVA réseau
21h30 Les Francofolies 99
22h30 Le TVA sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills
19h00 Atomic Train
21h00 Le TVA réseau
21h30 Les Francofolies 99
22h30 Le TVA sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: Les jumelles Dionne
21h00 Le TVA réseau
21h30 Les Francofolies 99
22h30 Le TVA sports
➤ 22h59 Ciné-lune: **En route vers la potence**. *Am. 1988. Western. La fille d'un important homme d'affaires ayant été kidnappée, un cow-boy se voit obligé de la retrouver s'il veut revoir sa fiancée vivante.*
0h59 Infopublicités
1h29 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, Bonjour!
9h00 Quoi de neuf bugs?
9h30 Bec et museau
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromages
11h00 I-D Maison
12h00 Via TVA
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
15h00 Magie sur glace Banque Royale
17h00 Le TVA 18 heures
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le jour de la marmotte.** *Am. 1993. Comédie fantaisiste. Un météorologue revit sans cesse la même journée de mille et une façons différentes.*
➤ 19h30 Cinémax: **Anaconda.** *Am. 1997. Drame d'horreur. Dans la jungle amazonnienne, une équipe de cinéastes tombe sous la coupe d'un aventurier qui tente de capturer un anaconda géant.*
21h30 Le TVA réseau
21h55 Le TVA sports
➤ 22h24 Ciné-lune: **Le Langage du corps.** *Am. 1995. Drame policier. Un avocat complote en vue de se débarrasser de l'époux mafioso d'une danseuse dont il s'est épris.*
0h24 Infopublicité
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, Bonjour
➤ 9h00 Cinéma au lit: **Ma blonde, ma mère et moi.** *Am. 1991. Comédie sentimentale. Nouvellement fiancé, un célibataire de 38 ans a du mal à se libérer de l'emprise de sa mère, une femme possessive avec qui il demeure.*
11h00 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Évangélisation 2000
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
15h00 Magie sur glace Banque royale
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Un Monde de fous
18h00 Célébration 2001
➤ 19h30 Cinéma Dimanche: **Le Pied marin.** *Am. 1997. Comédie. Les tribulations sentimentales de deux septuagénaires à bord d'un luxueux paquebot croisant vers les Caraïbes.*
21h30 Le TVA réseau
21h55 Le TVA sports
22h21 Infopublicité
0h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 14 janvier à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Mgr Clément Fecteau, évêque.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L)
Bibliotheca (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 100% question
9h50 TV5 infos
10h00 Mise au point (L)
Paroisse, paroissiens, paroissiennes (Ma)
Dites-moi (Me)
Faxculture (J)
Cher Père Noël (V)
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Le plus grand cabaret du monde (L)
Bouillon de culture (Ma)
Ce qui fait débat (Me)
Ouriga (J)
Vivement Dimanche (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
12h45 Télécinéma (J)
13h00 Découverte (V)
13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal suisse
14h30 Journal belge
15h00 La chance aux chansons
15h45 Coup de chapeau

Lundi

16h00 Fleurs et jardins
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Ce qui fait débat
20h30 Strip Tease
21h30 Bibliotheca
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 La serre aux truffes
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mardi

16h00 Magellan
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Comme au cinéma
20h30 Temps présent
21h30 Les idées lumière
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 le journal
23h15 Ce qui fait débat
1h00 Strip Tease
2h00 TV5 infos
2h03 Reflets sud
3h00 TV5 Le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mercredi

16h00 Télétourisme
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Cher Père Noël
21h30 Panorama
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Comme au cinéma
1h00 Temps présent
2h00 TV5 infos
2h03 Dites-moi
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des ailes
4h30 100% question

Jeudi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 Julie Lescaut 03/13
21h30 Les arts et les autres
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Envoyé spécial
1h00 Cher Père Noël
2h00 TV5 infos
2h03 Faxculture
3h00 TV5 le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Vendredi

16h00 Méditerranéo
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h45 Festival International d'été de Québec 99 : Claude Dubois
21h30 Les Prix du Québec 1999
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Union libre
0h15 Julie Lescaut 03/13
1h45 TV5 l'invité
2h00 TV5 infos
2h03 Outremers
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Samedi

5h00 TV5 infos
5h03 Les Prix du Québec 1999
5h30 Thé ou café
6h30 Bons baisers d'Amérique
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Funambule
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Va savoir
10h00 TV5 infos
10h03 Génies en herbe
10h30 Fleurs et jardins
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Revue de presse canadienne
11h30 Les carnets du bourlingueur
12h00 Reflets sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal suisse
14h30 Journal belge
15h00 Outremers
16h00 Thalassa
17h00 Vins et fromages
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Studio TV5
20h00 Les arts et les autres
20h30 Union libre
21h30 Gros plan sur... Olivier Martinez
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Finale mondiale Elite Model Look 2000
0h45 L'alambic
2h10 Revue de presse canadienne
2h30 Les prix du Québec 1999
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Julie Lescaut 03/13

Dimanche

5h00 TV5 infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café
6h30 Sindbad
7h00 Autant savoir
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Découverte
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 infos
10h03 Kiosque
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Le clandestin
13h00 Écrans du monde
13h30 Télétourisme
13h45 Championnat de France de football
14h30 Génération sensations
14h45 Championnat de France de football
15h45 Jingle Bells
16h00 Jour de Foot
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 Proust, l'adoration perpétuelle
21h30 Courants d'art
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Studio TV5
0h45 Images de pub
1h00 Télétourisme
1h30 Alice
2h00 TV5 infos
2h05 Kiosque
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
18h30 Entrée des artistes (L)
Culture-choc (Ma)
Olympiquado (Me)
Partis pour la gloire (J)
Branché (V)
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mardi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Vendredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Partis pour la gloire
21h00 XXe siècle
22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Culture-choc

Samedi

4h30 Rivières
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Le monde ce matin
9h30 La douce folie de l'aventure
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Olympiquado
13h00 Enjeux
14h00 Trajectoires
14h30 Rivières
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien en Australie
17h30 Culture-choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Partis pour la gloire
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Culture-choc
21h30 Un Canadien en Australie
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Entrée des artistes
0h00 Le téléjournal
0h30 Branché
1h00 Enjeux
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 La douce folie de l'aventure
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Jardin d'aujourd'hui
9h00 Le monde ce matin
9h30 Enjeux
10h00 Griffe
10h30 Un Canadien en Australie
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Mémoires d'un pays
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Olympicado
17h30 Mémoires d'un pays
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien en Australie
19h00 Zone libre
20h00 Le journal RDI
20h30 Culture-choc
21h00 Jardin d'aujourd'hui
21h30 Second regard
22h00 Enjeux
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 Olympiquado
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Courants du Pacifique
3h30 Culture-choc
4h00 Le monde ce matin

RÉTROSPECTIVE 2000

Une économie favorable



JANVIER - Les jumeaux **Paul et Roger Phaneuf** ferment le 28 janvier les portes de leur commerce de barbier après 40 ans de services sur le boulevard Provencher. ◤ Une nouvelle librairie francophone, la **Montagne du livre**, voit le jour à Treherne et vend aussi sa marchandise via Internet. FÉVRIER - Depuis le 1er février, les agriculteurs peuvent louer leur équipement agricole selon le même principe que la location de voiture à long terme, grâce à un partenariat entre la Société de crédit agricole et la société CULEASE Financial Services. ◤ La firme d'architectes **Gaboury, Préfontaine et Perry** décroche un contrat de 450 millions $ à Norway House, dans le nord de la province. Le projet consiste en la construction d'une école, d'un centre communautaire et des résidences. ◤ **Serge Dufault** devient propriétaire du Dépanneur à Saint-Boniface. ◤ À Saint-Claude, **Claude Jacques** et son épouse procèdent le 11 février à l'ouverture officielle du **poulailler Red Coat Trail Company**. ◤ Le **Club de La Vérendrye**, vendu à la Corporation de développement économique Riel, ferme ses portes le 27 février. Lors de sa réouverture, prévue pour le mois de septembre, l'immeuble devrait abriter les bureaux du Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) et le Centre Chartier. MARS - Le budget de la Ville de Winnipeg déposé le 15 mars fait l'affaire des résidants et des entrepreneurs. ◤ **François Tessier** assume la direction générale d'un nouvel hôtel situé à l'aéroport, le Sheraton Four Points. ◤ Le site **Canada Packers** ne sera pas développé comme le sous-entendait l'entente entre la firme d'architectes Gaboury,



Préfontaine et Perry et la Ville. Les négociations entourant plus particulièrement la question financière du rasage de l'édifice ont été rompues le 7 avril. ◤ La **paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes** procède à la démolition de l'ancien **monastère des Rédemptoristes**. ◤ À **Sainte-Agathe**,



une autre étape est franchie dans le plan global visant à protéger le village en cas d'inondation. Cinq édifices situés à l'est de la rue Principale sont rasés. AVRIL - Le **Village de Saint-Pierre-Jolys** se retire de la **Corporation de développement communautaire Chaboillé.** La décision ne fait pas le bonheur de la majorité. ◤ Longtemps membre de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, **Julie Turenne-Maynard** accède le 15 avril à la vice-présidence de **la Chambre de commerce du Manitoba**. ◤ Le 19 avril, **Encore Business Solutions** signe un contrat d'envergure internationale avec le distributeur de logiciels Great Plains Partners de Grand Forks aux États-Unis. ◤ Un **réseau d'incubation d'entreprises** est créé le 26 avril lors de l'assemblée générale annuelle de **l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)**. MAI - **Roland Boisvert** est le nouveau président de la **Chambre de commerce de Saint-Boniface**. ◤ Le comité communautaire de Sainte-Agathe procède le 4 mai à l'inauguration du chantier du **Parc industriel Riel**. ◤ Les gouvernements du Canada et du Manitoba annoncent un octroi de 4,1 millions $ pour la construction d'un nouveau tronçon à quatre voies de **l'autoroute 59** à la hauteur du canal de dérivation de la rivière Rouge jusqu'au sud du chemin Mondor. JUIN - Le propriétaire de l'entreprise Parent Seed Farm à Saint-Joseph, **Renald Parent**, est le nouveau président du **CDEM**. ◤ Le Club de golf de Lorette a de nouveaux propriétaires : **Jacques Lavack, Léo Charrière et Michel Pilon**. ◤ La compagnie aérienne **Air Transat** inaugure le 15 juin sa liaison Montréal - Toronto - Winnipeg - Vancouver. ◤ **Entreprises Saint-Boniface** dévoile lors de son assemblée générale annuelle le 26 juin avoir réalisé des investissements totalisant 1, 3 millions $ pour l'année 1999-2000. ◤ **La Crêperie,** située sur le pont Provencher, est victime de plusieurs actes de vandalisme dont un incendie criminel quelques jours avant la fête du Canada. Le travail acharné des propriétaires et des employés permettra de rouvrir le restaurant à temps pour la fête nationale. ◤ Les Coopératives de Saint-Léon et de Mariapolis fusionnent pour donner naissance à la **Coopérative Pembina**. JUILLET - **Sergio et Emanuele Briscese** mettent au point une remorque automatique pour bateaux. L'entreprise **Century 21 Carrie.com** est élue franchise du Canada. ◤ L'entreprise de Charles LaFlèche, **Momentum**, fait l'acquisition d'une compagnie de North Bay, en Ontario, Healthware Technologies Inc. SEPTEMBRE - Les plans architecturaux du nouveau **pont Provencher** sont approuvés le 5 septembre par le Conseil municipal de Winnipeg. ◤ **Encore Business Solution** reçoit deux prix d'excellence pour la qualité de leurs produits et de leur service auprès de leurs clients. ◤ Le 28 septembre, **Jean-Paul Gobeil** est nommé gérant du programme d'incubateur d'entreprises du **CDEM**. ◤ Gilbert Dubé, Paul Gauthier, Roland Gauthier et Michel Tétrault achètent le **parcours de golf de La Vérendrye à La Broquerie** le 29 septembre OCTOBRE - Le **Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys** réintègre le 3 octobre la **CDC Chaboillé**. ◤ Le ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse signe une entente pour l'utilisation d'un logiciel développé par **Momentum Healthware**. ◤ Le 5 octobre, création de **la Corporation catholique de la santé du Manitoba** par les sœurs Grises. ◤ Le 24 octobre, le CDEM inaugure ses nouveaux locaux et lance officiellement son **réseau d'incubateur d'entreprises**. ◤ L'ouverture officielle du **parc Lagimodière-Gaboury** a lieu le 28 octobre. NOVEMBRE - La **Caisse populaire Provencher** fait l'achat le 13 novembre de la Banque nationale de Saint-Pierre-Jolys. DÉCEMBRE - **L'hôtel de La Broquerie** ouvre ses portes le 1er décembre. ◤ **Francofonds** lance sa campagne annuelle de collecte de fonds le 3 décembre. ◤ La démolition du site **Canada Packers** commence le 4 décembre.



Ils nous ont quittés en 2000



AVRIL - L'archevêque, **Mgr Antoine Hacault**, est décédé le 13 avril, à 74 ans, à la suite d'un cancer des poumons. MAI - Le légendaire numéro 9 du Canadien de Montréal, **Maurice « Le Rocket » Richard**, s'éteint le 27 mai à l'âge de 78 ans. JUILLET - Le premier annonceur de la télévision française de Radio-Canada, **Henri Bergeron**, âgé de 75 ans, est décédé le 10 juillet à Montréal, emporté par un cancer de l'intestin. Natif de Saint-Lupicin, Henri Bergeron, a surtout été connu pour avoir présenté pendant 18 ans l'émission *Les Beaux dimanches*. SEPTEMBRE - Le 15e premier ministre du Canada, **Pierre Elliott Trudeau,** s'éteint le 28 septembre à l'âge de 80 ans des suites d'un cancer de la prostate et de la maladie du Parkinson.

RÉTROSPECTIVE 2000

Les talents de chez-nous



JANVIER – Le **Cercle Molière** présente au Théâtre de la Chapelle une pièce de Michel Tremblay, *À toi pour toujours ta Marie-Lou*. ◤ Le **Cercle Molière** est en nomination pour l'obtention d'un **prix Masque** dans la catégorie Meilleure production dans le secteur franco-canadien grâce à la pièce *Chat en poche* de Georges Feydeau. FÉVRIER – Une nouvelle association des artistes, **la Maison des artistes visuels francophones** (MAVF) voit le jour le 7 février. ◤ La 31e édition du **Festival du Voyageur** bat son plein. ◤ L'équipe des Bleus remporte le 16 février la Coupe Canot lors de la 11e finale de la **Ligue d'improvisation du Manitoba** (LIM). ◤ Le groupe musical manitobain **Kraink** lance le 19 février son premier disque compact dont l'enregistrement a entièrement été produit à la maison. MARS – Le **Théâtre Montcalm** présente au *Rythme de la Rouge* de Rhéal Cenerini. ◤ Le **Cercle Molière** présente *La Quête*, une pièce de Suzanne Kennelly, qui rend hommage à Jacques Brel. ◤ **Scrüj MacDuck** est en nomination pour un **prix Juno** dans la catégorie « Roots and Traditional ». ◤ **Belle Folie** lance le 17 mars son premier disque compact, *Parole de nuit*. ◤ L'auteur franco-manitobain, **Roger Léveillé**, représente le Manitoba lors d'une rencontre internationale, Francophonie 2000 qui a lieu à Atlanta du 17 au 25 mars. ◤ Pour marquer son 40e anniversaire, la **Chorale des Intrépides** commence l'enregistrement d'un premier disque compact. AVRIL - Le père de Folle Avoine, Hart Rouge et Carmen Campagne lance un premier disque compact éponyme, ***Émile Campagne***. ◤ Le Conseil des arts du Manitoba remet une subvention de 32 400 $ aux **Éditions du Blé** pour créer une maison d'édition virtuelle sur Internet. ◤ Le lancement officiel de la campagne de financement de la **maison du Bourgeois** a lieu le 4 avril. ◤ Le **Cercle Molière** célèbre son **75e anniversaire** d'existence le 25 avril au Pantages Playhouse Theatre. ◤ L'écrivaine **Simone Chaput** lance le 27 avril un recueil de 12 nouvelles, *Incidents de parcours*. ◤ Le livre, *Les Éditions du Blé : 25 ans d'édition,* remporte **un prix de l'Association manitobaine des éditeurs** dans la catégorie « Conception graphique de l'année ». ◤ Les **Productions Rivard** tourneront un film Imax intitulé *Voyageurs - Légendes de l'aviron*. Les gouvernements fédéral et provincial injectent 1,1 million $ pour ce long métrage estimé à 6,5 millions $.

MAI – Les deux lauréats du **Gala manitobain de la chanson**, sont **Paul Lachance** dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et **Geneviève Toupin** dans la catégorie interprète. ◤ Le Musée des Beaux-Arts accueille l'exposition de **Marcel Gosselin**, *Mozes*. ◤ Le collège Jeanne-Sauvé est le grand gagnant du **Festival théâtre jeunesse**. ◤ L'auteur franco-manitobain, **Marcien Ferland**, lance le 25 mai son livre *Au temps de la Prairie : l'histoire des Métis de l'Ouest canadien* racontée par Auguste Vermette, neveu de Louis Riel. JUIN – Une trentaine d'artistes manitobains se rassemblent pour *Main dans la Main,* une exposition qui se veut une activité de collecte de fonds pour le **Centre de renouveau Aulneau**. ◤ L'altiste **Richard Moody** enregistre un album en direct. ◤ L'ensemble choral de chambre **Camerata** présente un concert *Ideas in a Cappella, Music from the age of polyphony*. ◤ **Jean-Yves Bernier** lance le 7 juin son premier recueil de contes et de fables, *Des toquades d'hommes*. ◤ Le 8e **Festival des Vidéastes du Manitoba** est remporté par une équipe du collège Louis-Riel : **Josué Parent, Denis Vrignon-Tessier** et **Derrick Finch**. ◤ Le Centre culturel franco-manitobain accueille l'exposition de **Marcel Barbeau**, *Le fleuve en escale*, du 8 juin au 30 juillet. ◤ Le CDEM lance le 22 juin le projet **Théâtre dans le cimetière** à la Cathédrale de Saint-Boniface. La pièce de Monique LaCoste, *Sur les traces de Riel*, est présentée tout au long de l'été et vise à créer un dynamisme touristique dans le quartier. ◤ Une trentaine de musées manitobains participent à l'exposition *Timeless Treasures* présentée au Musée de l'homme et de la nature. ◤ Le 29 juin, une entente, conclue entre la Corporation de développement Riel et la Ville de Winnipeg, permet à la Corporation et à la **Maison des artistes visuels francophones** (MAVF) de s'installer de façon permanente dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface. ◤ **Jean-Louis Hébert** est nommé au Conseil des Arts du Manitoba. JUILLET – Le **festival Fringe** connaît une année record avec 122 000 spectateurs. ◤ Une trentaine de **Tibétains** animent pendant une semaine les ruines du monastère de Saint-Norbert. AOÛT - Le pavillon canadien-français au festival **Folklorama** connaît une année record avec 6 400 entrées. SEPTEMBRE - Le **Cercle Molière** met sur pied un tout premier **programme de Jeunes apprentis** et accueille au sein de son équipe Marie-Claude McDonald, Christian Perron, Brigitte Sabourin et Patrick Trudel. ◤ Le **CJP** présente un nouvel outil permettant le développement des arts visuels chez les artistes de 14 à 25 ans, le **projet 100 Dessins**. ◤ La formation musicale **Kraink** remporte le 8 septembre les grands honneurs de la 14e édition de la **Chicane électrique**. ◤ Afin de faciliter le recrutement de bénévoles bilingues, un **Réseau de bénévoles** est formé le 12 septembre. ◤ **Stéphane Tétreault** devient le nouveau directeur musical de l'**EFRR** à la suite du départ de Claude de Moissac. ◤ **Marc Arbez** remporte le 21 septembre la 8e édition du **Concours de timbres du ministère de la Conservation**. Son dessin sera apposé sur les permis de pêche de 2001. ◤ **L'Alliance française** accueille un nouveau directeur, **Jean-Jacque-Thézard,** à la suite du départ de Nelly Sadoun qui a terminé son contrat. ◤ Une nouvelle directrice de la programmation au **CCFM**, **Micheline Mulaire**, est nommé le 18 septembre. ◤ Un **nouveau manuel de français**, *Le français décodé*, rédigé par Laurence Véron, voit le jour le 29 septembre. OCTOBRE – Le 11 octobre, **Laurence Véron** présente officiellement au public son court métrage *Le Blé et la plume,* réalisé par les Productions Rivard. ◤ Dans le cadre du **Festival des écrivains**, Jean-Pierre Dubé procède le 14 octobre au lancement de son roman *Ma cousine Germaine*. ◤ Six haïkistes franco-manitobains participent à la nouvelle anthologie *Haïku et francophonie canadienne*. ◤ Le Festival des écrivains accueille l'auteur acadien **Herménégilde Chiasson** et le Québécois **André Duhaime**. ◤ **CBWFT** célèbre son 40e anniversaire en présentant entre autres une série de 15 émissions spéciales intitulées *l'Album*. ◤ Le **Cercle Molière** présente du 13 octobre au 4 novembre le *« Happening » 2000*. ◤ Le Franco-Manitobain Raymond Paquin a procédé le 12 octobre au lancement officiel de son ouvrage *Surmonter les handicaps ; un cheminement personnel vers l'autonomie*. ◤ Dans le cadre de la série **Coup de Cœur francophone**, le CCFM présente le Québécois Nelson Minville et l'interprète de la Colombie-Britannique Isabelle Longnus. ◤ **Adrienne Bouchard Langlois** présente une première exposition solo en trois volets à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface. ◤ Les éditions des Plaines lance officiellement le 12 novembre le roman jeunesse *Le mystère du Cheyenne* de Paul Bosc. ◤ Le musée de Saint-Boniface présente l'exposition **Rappel sur scène**. ◤ Marie-Hélène Duval et Mgr Albert Fréchette lance le 5 novembre leur 3e livre, *Parole vivante – quand la parole se fait image*. ◤ La 9e édition de **Cinémental** connaît une diminution de participation de 50 %. Quatre cent cinquante-sept personnes ont assisté aux représentations de films francophones qui ont eu lieu de 16 au 19 novembre. ◤ Le 22 novembre, l'artiste **Robert Bateman** visite le CUSB. ◤ Le groupe montréalais **Les Respectables** est de passage à Winnipeg le 10 novembre dans le cadre du **Projet 1699**, un bal masqué organisé en collaboration avec le CJP et Envol 91. ◤ Le **Cercle Molière** présente *La Tentation d'Henri Ouimet* de Rhéal Cenerini du 17 novembre au 9 décembre. ◤ La **chorale des Intrépides** fête son 40e anniversaire en lançant son premier disque compact le 19 novembre. ◤ **Michelle Moreau** tient sa première exposition solo de photographie du 29 novembre au 3 janvier à la galerie du Gas Station Theatre. ◤ Le **CCFM** présente les œuvres d'Andrew Giffin et de Milos Milidrag du 16 novembre au 7 janvier. ◤ Pour le 115e anniversaire de la pendaison de Louis Riel, **Ismène Toussaint** lui rend hommage en publiant *Louis Riel, le bison de cristal*. ◤ Lors de son assemblée générale annuelle, le 22 novembre, **Envol 91** dévoile un surplus de 20 000 $. ◤ Du 28 novembre au 22 décembre, **Éric Gaudet** expose pour la première fois ses œuvres à la Galerie d'art de Neepawa. DÉCEMBRE – Les travaux de rénovations de la **maison Gabrielle-Roy** débutent le 1er décembre par l'entrepreneur Roger Robidoux. ◤ **Roch Voisine** est en spectacle au théâtre Pantages le 3 décembre. ◤ Le 15 décembre, **Marie-Claude McDonald** et **Brigitte Sabourin** lancent chacun un disque compact. ◤ Le 9 décembre, les artistes du **CUSB** lance un disque compact compilation. ◤ Le 16 décembre, pour une deuxième année consécutive, la **Guignolée** du CJP récolte des biens pour les plus démunis.

Politiquement manitobain



AVRIL – Le **Forum de développement économique rural** organisé chaque année par le gouvernement provincial se déroule à Brandon du 27 au 29 avril. Le CDEM et le Réseau communautaire franco-manitobain participent. MAI – Le gouvernement provincial dépose le 10 mai son **budget** particulièrement axé sur le domaine de la santé. ◤ Deux élèves de l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys, **Philippe Létourneau** et **Richard Filion**, créent un site Internet destiné aux jeunes pour le premier ministre Gary Doer. ◤ Le comité conjoint de **l'Entente Canada-communauté** annonce le 30 mai un financement de 2,3 millions $ aux organismes et projets franco-manitobains. JUILLET - Le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Commission des règles du jeu*, **Ron Lemieux**, démissionne à la suite d'accusations de conflit d'intérêt dans le dossier de l'expansion des casinos. AOÛT – **Stuart Murray** devient le nouveau chef du **Parti conservateur du Manitoba**. ◤ Reconnu coupable de fraude fiscale, **Al Golden** démissionne de son poste de conseiller municipal de Winnipeg le 18 août. Des élections partielles sont déclenchées dans le quartier Saint-Vital. OCTOBRE – **Gord Steeves** remporte le 5 octobre l'élection partielle du quartier Saint-Vital. ◤ Le conseil exécutif de la Ville de Winnipeg adopte le 22 octobre la relance du centre-ville avec le **plan Winnipeg 2020**. ◤ Le conseiller municipal de Saint-Boniface, **Daniel Vandal,** accède le 30 octobre à la présidence du **comité du Développement des propriétés de la Ville de Winnipeg.** ◤ Une entente de principe est établie pour l'obtention d'un **détachement entièrement bilingue de la Gendarmerie royale du Canada à Saint-Pierre-Jolys** d'ici deux ans. NOVEMBRE – Une cinquantaine de jeunes apprentis politiciens participent du 9 au 12 novembre à Winnipeg au deuxième **parlement jeunesse du Nord et de l'Ouest**. ◤ Le **budget municipal** de Winnipeg est rendu public le 29 novembre et prévoit une diminution de 2 % de l'impôt foncier pour 2001-2002. ◤ La question des **fusions municipales** est étudiée du 27 au 30 novembre lors du congrès annuel de l'association des municipalités du Manitoba.

RÉTROSPECTIVE 2000

Sur les pupitres



FÉVRIER – Le **Fonds Neil-Gaudry** est créé le 18 février pour souligner le premier anniversaire du décès de ce dernier. Ce nouveau fonds encourage les étudiants métis à poursuivre leurs études universitaires et appuie la communauté francophone en subventionnant des projets culturels. ◤ Le **comité directeur en éducation**, créé à l'automne dans le but d'obtenir une division scolaire harmonieuse et solidaire, recrute de nouveaux parents de partout en province. AVRIL - Les commissaires de la **Division scolaire franco-manitobaine** (DSFM) adoptent le 3 avril le budget pour l'année scolaire 2000-2001, sans toutefois connaître les montants qui seront accordés par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre de l'entente spéciale sur la gestion scolaire. Le budget prévoit, entre autres, l'ajout de classes de maternelle à temps plein. ◤ Le **Festival des arts** de la DSFM attire plusieurs personnes des quatre coins de la province. ◤ Les **intentions de la Province** à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada dans le jugement du cas **Summerside** sont dévoilées le 13 avril dans une lettre adressée à la présidente de la DSFM. Ainsi, le gouvernement du Manitoba reconnaît **l'école Gilbert-Rosset** comme une école autonome et ce depuis septembre 1999. Un médiateur sera aussi embauché pour régler le différend concernant le partage des locaux à l'école Laurier. ◤ Une quarantaine d'élèves manitobains participent du 9 au 14 avril à Ottawa au **Forum politique pour jeunes Canadiens**. ◤ **Paul Larivière** est élu à la présidence des **Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba** (ÉFM). MAI - Les deux postes vacants au Comité régional urbain sont comblés par **Thibault Martin**, représentant de l'école Précieux-Sang et de **Claudette Warnke**, représentante du collège Louis-Riel. JUIN - **Dansons ensemble** rassemble à Winnipeg plus de 550 jeunes de la première à la troisième année des écoles de la DSFM. ◤ Une élève de la sixième année de l'école Lagimodière à Lorette, **Maryse Chartier**, se démarque en recevant le titre de Championne régionale des provinces de l'Ouest et des Territoires lors de la finale de la **Dictée Paul Gérin-Lajoie**, le 14 mai à Montréal. ◤ Plus de 350 jeunes de la septième et de la huitième année des écoles de la DSFM participent à l'activité **Fau's'connaître** à La Broquerie. ◤ La **DSFM** étudie la possibilité d'implanter un projet de prématernelle à temps plein pour l'année scolaire 2001-2002. ◤ Après avoir veillé 23 ans sur les enfants de l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert, la secrétaire de l'école, **Paulette Lafond**, prend sa retraite le 30 juin. ◤ La faculté des Arts, Sciences et Administration des affaires du **Collège universitaire de Saint-Boniface** accueille un nouveau doyen : **Ibrahima Diallo**. JUILLET – Le 13 juillet, le personnel de la **DSFM** lève la première pelletée de terre marquant la construction d'une **école élémentaire (M à 8) dans le sud de Saint-Vital**. AOÛT - Le **Regroupement des conseils scolaires francophones du Canada** est né le 11 août. Le 22 septembre souligne le lancement officiel du site historique interactif de la DSFM intitulé **Retour à nos sources**. ◤ Le 30 août, **Roger Legal** présente aux commissaires de la DSFM **son rapport portant sur la promotion et le recrutement**. SEPTEMBRE - Une **étude démographique** rendue publique le 21 septembre indique que la DSFM pourrait accueillir près de 1 300 élèves ayants droit inscrits dans des écoles d'immersion. OCTOBRE – **L'école technique et professionnelle** du CUSB célèbre son 25e anniversaire. ◤ Le gouvernement provincial autorise le 18 octobre la **construction d'une école francophone à Laurier**. ◤ Le **CUSB** reçoit une bourse de 97 000 $ sur trois ans pour le développement de **cédéroms** de biologie et un DVDrom de chimie pour mieux répondre aux besoins des étudiants du premier cycle. DÉCEMBRE – Le 14 décembre, le gouvernement manitobain affecte **Norbert Cenerini** à l'étude de la **structure politique** de la DSFM. ◤ La pelletée de terre de **l'école communautaire Réal-Bérard** marquant officiellement le début des travaux de constructions et de rénovation de l'école a lieu le 14 décembre.



Les médaillés



FÉVRIER - La direction du **Royal** de Saint-Jean-Baptiste, qui œuvrait dans la **Ligue d'hockey Hanover-Tâché** dissout son équipe senior. ◤ La patineuse de vitesse **Danielle Dubois** établit un nouveau record canadien lors des Championnats canadiens en Colombie-Britannique et remporte un troisième championnat national en quatre ans. MARS – Âgé de 23 ans, l'ailier droit originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, **Jean-Pierre Vigier**, signe son premier contrat professionnel avec l'équipe de hockey les Trashers d'Atlanta. ◤ **Les Stars** d'Île-des-Chênes remportent la finale de la Ligue Hanover-Tâché. ◤ **Les Habs** de La Broquerie remportent le 26 mars le Championnat provincial féminin de ringuette pour une deuxième année consécutive dans la catégorie juvénile A. AVRIL - Winnipeg accueille la **Coupe du monde de soccer intérieur** du 5 au 16 avril. ◤ La 28e édition du **Bonspiel** de la Société franco-manitobaine est remportée par l'équipe **de Pierre Mao, Carole Arbez, Louis Wenden** et **Diane Guéret**. ◤ La **Société des Jeux panaméricains** dévoile le 20 avril son rapport sur l'héritage des Jeux et estime que l'héritage financier se chiffre à 8,5 millions $. MAI – Les **Jeux du Manitoba** sont annulés en raison de la pluie. ◤ Le collège régional Gabrielle-Roy remporte la neuvième compétition des **Canots de guerre**, enlevant ainsi le titre de champion au collège Louis-Riel qui avait remporté l'or trois années consécutives. ◤ **Stephane Tétrault** se classe parmi les cinq meilleurs gymnastes canadiens lors d'une compétition nationale à Montréal. ◤ Les jeunes hockeyeurs **Colin Lafrenière** de Sainte-Anne et **Marc Lesage** de Notre-Dame-De-Lourdes sont repêchés par des équipes de hockey de la **Ligue junior de l'Ouest**. JUIN – **Henri « Pocket Rocket » Richard** visite le 15 juin les Manitobains dans le cadre d'un tournoi de golf au Club de la Rivière-aux-rats. ◤ L'ouverture officielle de la coopérative de santé physique à Saint-Pierre-Jolys, **Physique Plus**, a lieu le 17 juin. ◤ À 13 ans, l'escrimeuse **Katherine Lupien** se classe deuxième lors des Championnats canadiens. JUILLET – La délégation franco-manitobaine remporte l'or aux **Jeux francophones du Nord et de l'Ouest** à Edmonton. ◤ **Catherine Gosselin**, âgée de 12 ans, remporte les 1er et 2 juillet la médaille d'or aux Championnats canadiens de taekwondo à Moncton. AOÛT – **Erin Niewenburg** est nommée la meilleure lanceuse du Championnat national de balle rapide Pee-Wee à Summerside du 2 au 6 août. ◤ L'équipe de soccer féminine **Les Panthères** remporte l'or à l'occasion des Jeux d'été du Manitoba qui ont lieu du 9 au 13 août à Virden. SEPTEMBRE – L'équipe de hockey senior de Saint-Lazare, les **Outlaws,** fait un retour sur la patinoire. ◤ **L'école Saint-Joachim** de La Broquerie remporte le 22 septembre les grands honneurs du **Championnat provincial de golf des écoles secondaires**. ◤ En raison d'un manque de joueurs, l'équipe de hockey du collège Louis-Riel **Les Voyageurs** ne connaît pas un retour sur la glace. OCTOBRE - L'équipe de soccer senior **Le Lucania** de Winnipeg remporte la plus haute distinction canadienne de soccer amateur, la coupe **Défi 2000**. La nageuse manitobaine **Kirby Côté** revient des **Jeux paralympiques de Sydney** avec quatre médailles deux d'or et deux d'argent ainsi que deux records mondiaux. DÉCEMBRE –Élève à l'institut collégial de Notre-Dame, **Jocelyne Roy** est nommée meilleure joueuse de niveau secondaire de volley-ball au Manitoba.

Les avancements en santé



FÉVRIER - **Santé Manitoba** accorde un contrat de 400 000 $ à **Momentum** pour un projet pilote qui permettra d'informatiser l'évaluation des soins de santé. MAI - **L'Hôpital général Saint-Boniface** (HGSB) souligne le 25 mai l'ouverture de sa nouvelle unité de soins palliatifs de 15 lits. JUIN – L'**HGSB** reçoit un financement supplémentaire de 18 millions $ pour améliorer l'accès aux traitements de pointe pour les patients cardiaques. ◤ Le gouvernement du Manitoba reconnaît le 12 juin le travail des **sages-femmes**. ◤ Depuis le 30 juin, les services ambulanciers de la Municipalité de Ritchot sont désormais assurés par **l'Office régionale de la Santé Sud-Est**. JUILLET – Le gouvernement fédéral remet un chèque de 200 000 $ au Centre de recherche de l'HGSB pour l'organisation du **17e Congrès mondial de la Société internationale d'étude du métabolisme cardiaque** (SIÉMEC) qui se tiendra à Winnipeg du 6 au 11 juillet 2001. ◤ Le **Centre de santé Saint-Boniface** célèbre le 26 juillet son 1er anniversaire. Deux médecins à temps plein font maintenant partie de l'équipe multidiciplinaire. SEPTEMBRE - L'Office régionale de la Santé Sud-Est embauche à la mi-septembre trois **sages-femmes** : Gisèle Fontaine, Carol Irvine-Wallace et Marla Gross. ◤ L'**HGSB** reçoit le 29 septembre l'engagement d'un investissement de 5 millions $ du gouvernement fédéral pour la construction de l'Institut de recherche clinique de l'hôpital. NOVEMBRE - La Province appuie le 21 novembre le projet d'un **centre de santé à Saint-Laurent.** ◤ Le **Centre de Renouveau Aulneau** inaugure ses nouveaux locaux le 24 novembre. Des rénovations ont été effectuées pour un total de 260 000 $.

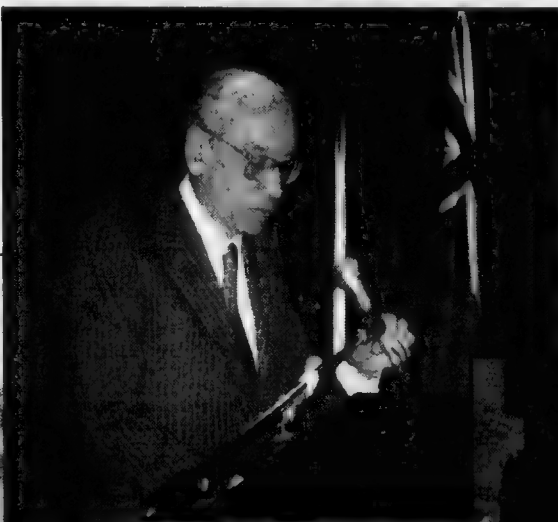
RÉTROSPECTIVE 2000

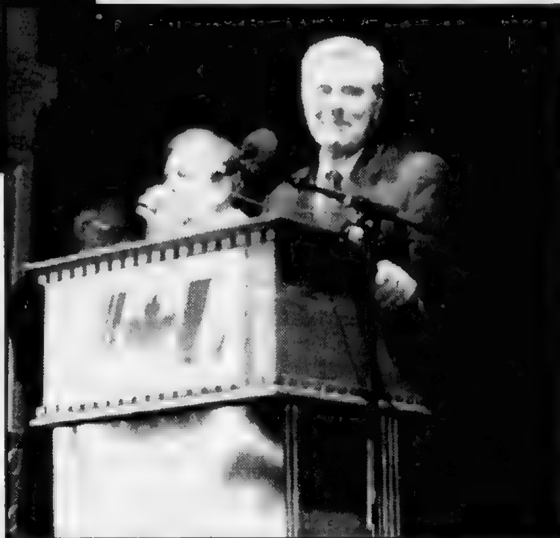
De la grande visite



JANVIER - Le 13 janvier, la **Cour suprême du Canada** rend une décision unanime en faveur des parents de **Summerside** à l'Île de Prince-Édouard en leur réaffirmant leur droit à une école française dans leur communauté. ◤ Deux Marocains, Barek Aragrag et Lahoucine Afoukal, tout d'abord refusés par **Immigration Canada** sont finalement acceptés au Manitoba. FÉVRIER - Le **gouvernement fédéral** dévoile le 28 février son budget misé sur la réduction des impôts. MARS - Un colloque national réunissant 70 agriculteurs se déroule au Collège agricole d'Alfred en Ontario, une première qui permet la création **d'un réseau qui relie les agriculteurs d'expression française** des trois territoires et des provinces à majorité anglophone. JUILLET - L'équipe du **Relais 2000 du Sentier transcanadien**, qui parcours le Canada d'un bout à l'autre, est de passage dans plusieurs communautés manitobaines. ◤ La gouverneure générale du Canada **Adrienne Clarkson**, accompagnée de son mari **John Ralston Saul**, font une visite officielle au Manitoba pendant cinq jours. ◤ Gisèle Saurette-Roch participe du 2 au 8 juillet au **Congrès triennal du Conseil international des femmes** en Finlande. Elle est la seule francophone à y participer. AOÛT - Quarante-cinq jeunes franco-manitobains de l'Archidiocèse de Saint-Boniface participent du 15 au 20 août à Rome au **rassemblement mondial de la jeunesse catholique**. SEPTEMBRE - Du 10 au 17 septembre, Winnipeg accueille **la conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre**. ◤ 1000 personnes se réunissent le 17 septembre à la Fourche pour la **Marche mondiale des femmes**. OCTOBRE - **Georges Arès** succède le 4 octobre à Gino LeBlanc au poste de président de la Fédération des communautés francophones et acadienne. ◤ Lors du remaniement ministériel du 17 octobre, le député de Saint-Boniface **Ronald Duhamel** hérite du poste de ministre des Anciens combattants en plus de conserver ses fonctions actuelles. ◤ Le 17 octobre, les organisatrices de la **Marche mondiale des femmes** présentent au caucus du gouvernement d'Ottawa **19 recommandations**. ◤ Le ministre des Finances **Paul Martin** présente **un mini budget** le 18 octobre qui dévoile une réduction de l'impôt et de la dette. ◤ Le secrétaire général de l'organisation internationale de la Francophonie **Boutros Boutros-Ghali** visite les Franco-Manitobains lors de l'assemblée générale annuelle de la **SFM** le 21 octobre. NOVEMBRE - **Gary Doer** et ses homologues américains signent le 15 novembre un protocole d'entente afin de réduire l'impact de nouvelles inondations dans le bassin de la rivière Rouge. ◤ Lors des élections générales le 27 novembre, un **gouvernement libéral majoritaire** est réélu. Portrait du Manitoba : 4 NPD, 4 AC, 5 Lib et 1PC. David Iftody n'est pas réélu dans le comté de Provencher.







Nos francophones reconnus



MARS - Les quatre récipiendaires du prix Réseau 2000 : **Annette St-Pierre**, **Hélène McCarthy**, **Sylviane Lanthier** et **Rachel Massicotte**. ◤ **Ronald Duhamel** reçoit le 20 mars, à Hull, le grade d'Officier de l'Ordre de la Pléiade. AVRIL - Le camionneur de La Broquerie, **Jules Balcaen**, se voit décerner le 8 avril le prix national de l'Alliance canadienne des camionneurs. ◤ Une professeure de chimie de l'Université du Manitoba, **Hélène Perreault**, reçoit le prix RH qui tient à souligner le travail de recherche dans divers domaines. ◤ Le directeur artistique du Cercle Molière, **Roland Mahé**, est le premier récipiendaire du prix de la Réussite artistique de La Great-West. MAI - Les scouts **Luc Duval**, **Gilles Noël** et **Renaud Lafond** reçoivent le 5 mai le badge Oméga, qui reconnaît les services qu'ils ont rendus à la communauté guatémaltèque en novembre 1998. ◤ La jeune entrepreneure, **Darcelle Mabon**, originaire de Saint-Léon est l'une des cinq lauréates du concours « Jeunes femmes entrepreneures - Pensez affaires » du Centre d'entreprise des femmes du Manitoba. ◤ Un élève en 11e année du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, **Stephan Boulet**, remporte le concours régional « Extreme Attitudes Against Drinking and Driving Video ». JUIN - L'auteur-compositeur-interprète, **Paul Lachance**, remporte le prix de la Chanson primée lors du Chant'Ouest à Saskatoon. ◤ Le président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), **Hubert Gauthier**, reçoit le 19 juin le prix Boréal de la Fédération des communautés francophones et acadiennes. ◤ **Gilbert Boissonneault** reçoit le prix Marius-Benoist pour avoir œuvré pendant 35 ans à la chorale des Intrépides. ◤ Les Franco-Manitobains, **Rhéal Cenerini** et **Jean-Pierre Dubé** sont reconnus par l'Association des théâtres francophones du Canada pour la qualité des pièces composées. AOÛT - Le **conseil Goulet** des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface remporte le prix international pour ses activité entourant le programme *Dames de Cœur*. ◤ La directrice artistique de l'Offrande musicale **Sylvia Scott Wortley** reçoit le 26 août le prix Rosa Sabater qui est accordé à la meilleure organiste de l'Université à Santiago de Compostella en Espagne. SEPTEMBRE - **Michèle Stanners** hérite le 16 septembre du prix d'excellence Jean-Louis Lebel. OCTOBRE - **Marcel Soulodre** remporte le 1er octobre le Prix Prairie Music dans la catégorie Meilleur enregistrement francophone. ◤ Le **Festival du Voyageur** est reconnu le 4 octobre pour sa promotion et son marketing lors du 45e congrès annuel de l'Association internationale des festivals et événements. ◤ **Danielle de Moissac** reçoit le 4 octobre le prix Jacqueline St-Yves de la Fondation de l'HGSB pour un article médical. ◤ Le sous-ministre adjoint de l'Éducation française, **Guy Roy,** obtient la médaille du rayonnement culturel du gouvernement de France. ◤ **Raymond Roy** hérite du prix de l'Accomplissement personnel en alphabétisation de Postes Canada. ◤ **Gabriel Marion** reçoit une médaille du service méritoire de la gouverneure générale du Canada. ◤ Le président-directeur général de Momentum Health Information Systems, **Charles LaFlèche,** obtient le 19 octobre le prix « Achievers of Educationnal Excellence » de la Fondation de la division scolaire de Saint-Boniface. ◤ Le 19 octobre, **Louise Tétrault** et **Daniel Asselin** de Saint-Laurent se voient remettre le Prix d'Excellence en entrepreneurship du Programme d'aide aux travailleurs indépendants du CDEM. ◤ **Les prix Riel** sont accordés le 21 octobre au comité culturel de Sainte-Anne, à Étienne Gaboury et à Gérard Archambault. ◤ Les enseignantes **sœur Huguette Gautron** et **Lucienne Loiselle** sont reconnues par la DSFM pour leurs années de services en éducation. ◤ **Christine Tessier** de Saint-Pierre-Jolys est nommée lauréate nationale du Concours des jeunes Desjardins édition 2000. Son œuvre est exposé à la Galerie de la Rivière-aux-Rats. NOVEMBRE - **Simone Chaput** reçoit une mention honorable par le jury de la 43e édition du Prix Champlain pour son roman *Le Coulonneux*.



LA PRÉMATERNELLE DE SAINT-LAURENT

cherche des candidatures pour un nouveau poste à temps partiel de
visiteur / mentor à domicile

La prématernelle de Saint-Laurent ajoute un nouveau service de visites à domicile à son programme. Ce programme d'intervention précoce auprès des enfants de 2 à 5 ans est à base communautaire et vise à faciliter leur adapation à l'école et à diminuer dans l'avenir, leurs besoins pour des services éducatifs, de santé et services sociaux spécialisés.

Fonctions :

Sous la direction de la prématernelle, cette personne travaillera avec les familles pour les aider à développer des habiletés parentales en partant de leurs forces, à faire la liaison avec les ressources de la communauté et à promouvoir le bien-être des enfants en encourageant leur sécurité, croissance et apprentissage.

Qualifications :

La personne occupant le poste devra posséder :

- de l'expérience parentale;
- de l'expérience de travail auprès de jeunes et de leurs familles;
- une connaissance de base du développement de la jeune enfance;
- une habileté à évaluer les besoins et à procurer de l'appui pour les familles;
- une connaissance des techniques de résolutions de conflits;
- une bonne communication interpersonnelle;
- une habileté à planifier, à organiser et à gérer son temps efficacement;
- une connaissance du français parlé et écrit;
- une connaissance du parlé et de la culture métisse serait un atout;
- une capacité à travailler en équipe et indépendamment;

Conditions de travail :

- 15 à 20 heures par semaine;
- heures flexibles (possiblement des soirées et fin de semaines);
- permis de conduire valide classe 5;
- posséder un véhicule;
- certificat en Premiers soins d'urgence et de réanimation cardio-respiratoire un atout.

Entrée en fonction : le 19 janvier 2001.

Faire parvenir votre curriculum vitae incluant des références à :

Brigitte Carrière
Prématernelle de Saint-Laurent
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0
Téléphone : (204) 646-2392
Télécopieur : (204) 646-2235



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



ADJOINT(E) CHARGÉ(E) DES JOURNAUX
POSTE À DURÉE DÉTERMINÉE PENDANT LES SESSIONS
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le bureau du greffier, Direction des journaux, est à la recherche d'une personne politiquement impartiale qui devra s'acquitter de différentes tâches administratives, s'occuper de la réception et fournir une aide au greffier chargé des journaux.

La personne choisie devra répondre aux exigences suivantes :

- un diplôme de secrétariat ou trois ans d'expérience connexe dans le travail de bureau;
- des compétences supérieures à la moyenne en informatique (Word, Word Perfect 6.1), y compris la conception et la mise en page de documents;
- de l'expérience dans le domaine de la gestion des dossiers et de l'information;
- la capacité de communiquer efficacement, verbalement et par écrit;
- un excellent sens de l'organisation et la capacité de gérer des projets multiples;
- la capacité de travailler de manière autonome;
- la capacité de travailler avec minutie et précision;
- des compétences linguistiques en français (seraient un atout);
- accepter de travailler selon un horaire variable et de faire des heures supplémentaires;

Salaire : 15,17 $/heure

N° de concours : 01004

Date de clôture : le 22 janvier 2001

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Service du personnel et de la paie
Assemblée législative
405, avenue Broadway, bureau 1034
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

cherche à combler trois postes en immersion

- **2e et 3e années**, classe multi-âge. L'entrée en fonciton pour ce poste à temps plein (1,0) se fera le 8 janvier et prendra fin le 26 janvier 2001 ou jusqu'à ce que le titulaire reprenne ses fonctions.
- **Secondaire en Mathématiques et Sciences de la nature**. L'entrée en fonction pour ce poste permanent à temps plein (1,0) se fera le 29 janvier 2001.
- **Secondaire en Sciences humaines**. L'entrée en fonction pour ce poste à temps partiel (0,429) se fera le 29 janvier jusqu'au 30 juin 2001.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, une photocopie de leur relevé de notes universitaires, et les noms de trois références à l'adresse suivante :

Immersion
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur : (204) 896-0409
courriel : jobs@co.assd3.org

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

AVIS PUBLIC CONCERNANT L'UTILISATION D'INSECTICIDES

Avis est donné par la présente que la Direction de la lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg prévoit mener des programmes d'application d'insecticides dans divers bâtiments publics en vue de détruire les insectes nuisibles aux structures. On compte utiliser les produits suivants selon le besoin : l'acide borique, la bendiocarbe, le gel de silice amorphe, la cyperméthrine et l'hydraméthylnon.

La période d'application prévue s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2001. Les pesticides utilisés et les procédés d'application seront conformes aux recommandations du gouvernement canadien et du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Les observations écrites des membres du public seront acceptées aux bureaux de Conservation Manitoba, 123, rue Main, pièce 160, Winnipeg (MB) R3C 1A5, dans les 15 jours suivant la publication de cet avis.

VILLE DE WINNIPEG
SERVICES COMMUNAUTAIRES
Direction de la lutte contre les insectes



Michelle
SMITH
CFP

Assurances et Investissements

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire administrif(ive)
à temps partiel

Qualités requises :

- bilingue (français/anglais parlé et écrit;
- entregent;
- excellent sens de l'organisation
- excellente connaissance des systèmes informatiques;
- capacité d'adaption rapide à divers contextes;

Entrée en fonction : immédiatement

Salaire : à négocier

Ça vous intéresse ?

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 17 janvier 2001 au :

93, avenue Lombard
Bureau 333
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1

Tél. : 975-5030
Téléc. : 943-5989
Courriel : mfsmith@escape.ca

ENSEIGNANT(E)
1er février au 30 juin 2001

Français et éducation physique (70 %)

Facilitation de l'adaptation scolaire (30 %)

Poste à temps plein, renouvable en juin 2001.

Gary Jean-Baptiste Kenler
École du Sommet
Saint-Paul (Alberta)
Téléphone : (780) 645-1949
Télécopieur : (780) 645-1939
Courriel : gkenler@cen3.ab.ca

Date de tombée : 15 janvier 2001

OFFRE D'EMPLOI À LA PIGE

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires est à la recherche d'un(e) inspecteur/inspectrice à la pige.

Description générale du poste :
Se rapportant au directeur général, votre rôle sera de :

- travailler de proche avec l'inspecteur afin d'effectuer des analyses financières sur les données des caisses populaires;
- à l'occasion, collaborer à certains mandats spéciaux;

Exigences :

- bonne connaissance des normes et standards de qualité des dossiers de travail d'un service d'inspection;
- bon sens d'observation, de jugement, d'analyse et de critique;
- possédant une vaste expérience pertinente;
- maîtrise de la langue française;
- personne qui veut travailler à la pige.

Date d'entrée en fonction :
à être négociée.

Rémunération :
taux journalier - 212 $

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae avec la mention « Personnel et confidentiel », à l'adresse suivante ou me contacter au (204) 233-6352 :

M. J. Claude Bru
Directeur général
La Société d'assurance-dépôts
des caisse populaires
605, rue Des Meurons, bureau 100
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2R1

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

APPEL DE CANDIDATURES

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de candidates et de candidats pour **deux postes** de professeur pourrant conduire à la permanence dans le cadre du programme de baccalauréat en administration des affaires, dans **les domaines du comportement organisationnel, de la gestion des ressources humaines et de la gestion des organisations.**

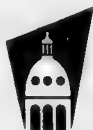
Une préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui peuvent enseigner dans d'autres domaines connexes, faire preuve d'excellence dans l'enseignement et la recherche et contribuer au rayonnement du CUSB dans le milieu des affaires et des relations internationales.

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 2001. Le rang et le salaire sont établis selon la formation et l'expérience.

Le CUSB, le plus ancien établissement d'éducation postsecondaire de l'Ouest canadien, est l'université de langue française au Manitoba. En 1877, il est cofondateur de l'Université du Manitoba, auquel il est toujours affilié.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, d'une description de leur domaine de compétence ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, avant le 31 janvier 2001 à Madame Raymonde Gagné, directrice des nouveaux programmes.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-0217
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

Mécanicien de matériel lourd

Le CN est actuellement à la recherche de personnes pouvant occuper un poste de mécanicien de matériel lourd au sein de son service de mécanique situé aux ateliers Transcona, à Winnipeg (Manitoba).

Tâches : Assurer l'entretien et l'inspection des locomotives et du matériel d'atelier. Les mécaniciens et mécaniciennes de matériel lourd doivent connaître le fonctionnement des freins à air et avoir de l'expérience avec les moteurs diesel.

Qualification : Certificat interprovincial de mécanicien ou mécanicienne de matériel lourd ou expérience équivalente. Compétences en soudure, en utilisation d'un chalumeau et autre matériel d'atelier, de même qu'en conduite de chariot élévateur à fourche.

Conditions de travail : Travail en atelier, quarts de travail et jours de repos irréguliers.

Salaire et avantages sociaux : Le salaire de base est de 20,97$/heure. Le salaire de départ se situe à 18,00 $/heure. À cela s'ajoute un régime d'avantages sociaux complet des plus concurrentiels, selon la convention collective en vigueur.

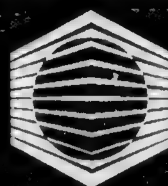
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ d'ici **le 15 janvier 2001** au :

Bureau d'embauche du CN
433, rue Main, bureau 980
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P8
Télécopieur : (204) 934-8425

Le Canadien National souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées à postuler.

Le CN remercie tous les postulants; cependant, seules les personnes retenues seront contactées.





AGENT ou AGENTE SERVICES AUX MEMBRES / CAISSIER ou CAISSIÈRE

La Caisse La Vérendrye gère un actif de 64 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Lieu de travail
Lorette

Fonctions
- Responsable d'un tiroir-caisse ;
- Responsable d'ouverture de comptes des membres et vente des produits de placement ;
- Assurer le maintien de professionnalisme de la Caisse auprès de ses membres.

Exigences
- Préférablement une personne ayant une très bonne connaissance des produits de placement offerts par une institution financière ;
- Personne avenante et dynamique ayant une aptitude pour le service à la clientèle
- Personne capable de travailler avec un minimum de surveillance ;
- Habilité de communiquer efficacement ;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais ;
- La personne choisie devra s'inscrire au cours de Planification Financière Certifiée.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae
sous pli confidentiel **avant le 12 janvier 2001** à :

Mme Rachel Laurendeau
Directrice finance et administration
Caisse La Vérendrye
1 - 130 avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour
un adjoint administratif ou une adjointe administrative à la direction de l'École technique et professionnelle
(poste de remplacement – 1 an)

Responsabilités générales :

- gérer les dossiers de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et rapports de statistiques
- rédiger et saisir des textes par ordinateur;
- préparation et suivis de rencontres;
- répondre aux demandes de renseignements du public et de la clientèle étudiante au téléphone et en personne;
- maintenir des liens de communication efficace avec la clientèle, le corps professoral, la direction et les diverses unités du CUSB;
- tenir à jour des banques d'information;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications et habiletés recherchées :

- être titulaire d'un diplôme en gestion de bureau ou posséder une formation ou une expérience équivalente;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office 97 et 2000;
- excellent sens de l'organisation;
- esprit d'initiative;
- entregent et esprit d'équipe;
- habileté à traiter avec un public varié;
- capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

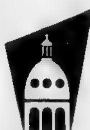
Rémunération : classification et salaire selon la convention collective

Entrée en fonction : le 12 février 2001

Terme de remplacement : du 12 février 2001 au 8 mars 2002

Les personnes intéressées sont priés de soumettre leur curriculum vitae **avant le 5 janvier 2001**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

Fine.Line

Fine Line Communications est une entreprise de Winnipeg qui dessert des clients partout au Canada et aux États-Unis depuis plus de 30 ans. Nous offrons des services et des solutions comprenant des centres d'appels entrants, des services de traitement de données, des services de télécommunication et de consultation pour des envois directs et des systèmes de gestion de dons. Nous avons récemment élargi nos services et par conséquent, cherchons à combler les postes suivants :

REPRÉSENTANT.E.S BILINGUES DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Postes à temps partiel permanents en soirée et en fin de semaine dans notre centre d'appels entrants/centre de messagerie, qui est ouvert 24 heures par jour. Salaire débutant à 8 $ de l'heure, minimum de 15 heures par semaine.

Si vous êtes une personne énergique et amicale qui aime travailler avec la clientèle et qui s'intéresse à faire partie de l'équipe de Fine Line, veuillez joindre notre ligne d'information sur les possibilités de carrière (24 h) au 989-3298 ou pour savoir comment poser votre candidature.



Festival du Voyageur

DIRECTION DU RENDEZ-VOUS

Se rapportant à la directrice des opérations, le(la) candidat(e) retenu(e) sera responsable de la vente active et de l'administration des services qu'offre le Rendez-Vous.

Compétences requises :

- de l'expérience dans la gestion d'événement;
- de l'expérience dans la location de salles serait un atout;
- un sens supérieur de la gestion des ressources humaines;
- un esprit d'analyse et de jugement;
- un sens supérieur de l'organisation et d'initiave;
- une flexibilité, du dynamisme et de l'entregent;
- une capacité à travailler en équipe;
- une bonne maîtrise des deux langues officielles, parlées et écrites;
- une connaissance du traitement de texte et une facilité à travailler avec une variété de logiciels.

Entrée en fonction : aussitôt que possible.

Salaire : de 30 000 $ à 40 000 $.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant 17 h le 8 janvier 2001**, à la :

Directrice des opérations
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

La mission du Festival du Voyageur est de valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des franco-manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des Voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.



HANSARD

La Direction du Hansard de l'Assemblée législative du Manitoba est chargée des comptes rendus sténographiques des débats de l'Assemblée quant cette dernière est en session. La Direction est composée d'employés hautement compétents et dévoués, qui s'attachent à produire un document d'excellente qualité qui s'inscrit dans l'histoire du Manitoba.

Si un emploi **saisonnier** dans un environnement gratifiant où il faut travailler rapidement et que le défi vous intéresse, nous avons un emploi pour vous.

CORRECTEUR OU CORRECTRICE D'ÉPREUVES DE SESSION
Concours n° 01003

La personne qui fait des lectures d'épreuves est chargée de relire les comptes rendus textuels des débats de l'Assemblée législative et des Comités spécial et permanent.

La personne choisie aura les qualités suivantes :

- deux ou trois ans d'expérience pertinente en lecture d'épreuve;
- de l'expérience en traitement de textes (de préférence Microsoft Word);
- de l'expérience avec des machines à transcrire (dictaphone);
- des compétences en anglais;
- une aptitude à l'exactitude et à la minutie;
- une aptitude à la transcription et à la recherche en français serait un atout.

Horaires de travail :

- de 16 h à 23 h 15;
- de 21 h 15 à 4 h 30 du matin;
- la personne choisie doit pouvoir faire du temps supplémentaire au besoin.

Salaire de base : 17,04 $/heure

Date de clôture : le 29 janvier 2001

COPISTE OCCASIONNEL
Concours n° 01002

Nous recherchons un copiste occasionnel pour les périodes chargées comme le budget, le Comité spécial, le Comité permanent et certaines lourdes charges de travail pendant la session.

La personne choisie aura les qualités suivantes :

- des cours de secrétariat ou des études équivalentes et deux à trois ans d'expérience dans un bureau;
- de l'expérience à titre de copiste (dictaphone et Microsoft Word, de préférence);
- des compétences en anglais;
- une aptitude à l'exactitude et à la minutie;
- une aptitude à la transcription et à la relecture en français serait un atout;
- elle doit pouvoir avoir des horaires flexibles pendant la session.

Horaires de travail :

- de 14 h à 21 h 15 ;
- de 16 h à 23 h 15;
- de 21 h 15 à 4 h 30 du matin.
- la personne choisie doit pouvoir faire du temps supplémentaire au besoin.

Salaire de base : 13,28 $/heure

Date de clôture : le 22 janvier 2001

Avis à toutes les personnes qui présentent une demande : **ces emplois ne durent que le temps de la session de l'Assemblée législative.** Les personne choisies doivent être disponibles pour tous les quarts de travail et doivent être politiquement indépendantes. Une liste d'admissibilité sera créée à partir de ce concours. Veuillez indiquer le numéro de concours lorsque vous présentez une demande.

Veuillez envoyer votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Service du personnel et de la paie
Assemblée législative
405, avenue Broadway, bureau 1034
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue.

PRÉPOSÉ(E) AUX DOSSIERS MÉDICAUX - CL3, BILINGUE

Voirie et Services gouvernementaux Manitoba - Dossiers médicaux, Winnipeg. N° d'annonce : 3879. Échelle de salaire : de 28 767 à 32 984 $ par an. Date de clôture : le 15 janvier 2001.

Qualités requises : La personne choisie doit avoir plusieurs années d'expérience dans un environnement où la charge de travail était considérable et impliquait une attention aux détails et des rapports avec le public. Le fait d'avoir une expérience de réceptionniste serait un atout. La personne choisie doit avoir de très bonnes compétences en traitement de texte, de préférence en Microsoft Word. Il est indispensable qu'elle possède d'excellentes habiletés en communication, en organisation et en relations interpersonnelles. Elle devra démontrer qu'elle est capable de travailler de manière indépendante et en équipe. Le fait d'avoir une formation en terminologie médicale ou une expérience connexe dans un environnement médical sera considéré comme un atout. La personne choisie doit être bilingue (anglais, français) et capable de bien s'exprimer oralement et par écrit dans ces deux langues. **(Les personnes qui posent leur candidature doivent indiquer qu'elles sont bilingues sur la demande d'emploi.)**

Fonctions : Relevant du chef du secrétariat, la personne choisie remplit quatre fonctions en alternance. Elle est responsable notamment des tâches suivantes : répondre aux questions posées en personne et par téléphone par le public et les organismes sur les divers programmes et activités connexes de la direction; analyser et distribuer le courrier reçu; effectuer des opérations de traitement de texte, y compris classer en ordre de priorité, transcrire toute une game de tâches et traiter des rapports médicaux de base.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Envoyez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Voirie et Services gouvernementaux Manitoba
Gestion des ressources humaines
326, Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0S5
Télécopieur : (204) 948-3382

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 485, rue Ritchot, duplex de 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse et lave-vaisselle, solarium, un stationnement, pas d'animaux, non-fumeur. 700 $/mois + services. Disponible le 1er janvier. 253-5259.
198-

À LOUER: 172, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher disponible le 1er février. 475 $. Composez le 233-2072.
210-

Nécrologies

Sœur Claire-Bernadette, fille de la Croix (Madeleine Morin)

11 octobre 1915-9 décembre 2000

Le samedi 9 décembre, sœur Claire-Bernadette, Fille de la Croix, rendait sa belle âme à Dieu et allait rejoindre ses nombreux parents et amis dans la Maison du Père; elle était âgée de 85 ans et en était à sa 63e année de vie religieuse.

Sœur Claire-Bernadette fit ses études à LaFlèche en Saskatchewan, puis à Edmonton dans la Province de l'Alberta. Ayant été précédée dans la Vie Religieuse chez Les Filles de la Croix par trois de ses sœurs (sœur Bernadette St-Jean, sœur Claire-Lucille et sœur Claire St-Laurent), Madeleine, la plus jeune de la famille, décida de les rejoindre. Elle alla faire son Noviciat à La Puye en France et, y fit son premier engagement le 15 août 1938. Elle revint au Canada cette même année, et fit son engagement définitif dans la Congrégation, à Saint-Adolphe (Manitoba) le 15 août 1943.

Sœur Claire-Bernadette consacra 30 années de sa vie à l'enseignement. Les enfants de Willow Bunch (Saskatchewan), Saint-Malo, Aubigny et Saint-Claude (Manitoba), ainsi que Sherbrooke (Québec) ont bénéficié de ses classes préparées avec soin et de l'intérêt authentique qu'elle témoignait à ses élèves et à leurs parents. Elle a su partager avec eux son goût pour la musique et le chant et les édifier par la façon dont elle priait. Sœur Claire-Bernadette a été fort appréciée partout où elle est passée.

En 1968, sœur Claire-Bernadette partit pour le Brésil où elle demeura 12 ans. Pour elle, ce fut la réalisation d'un rêve qu'elle portait depuis longtemps. Elle apprit à partager avec les gens de là-bas ses talents multiples et ses dons de compassion, de solidarité, d'authenticité et surtout, celui de sa foi inébranlable en Dieu. Ce temps vécu au Brésil lui a valu de bâtir des amitiés solides et durables qu'elle a entretenues fidèlement jusqu'à sa mort. Atteinte du cancer en 1980, elle dut revenir au Canada. Cependant, son cœur de missionnaire lui a inspiré de continuer l'aide aux gens dans le besoin, en préparant des colis de linge qu'elle envoyait ensuite au Brésil. Elle se faisait aider dans ce travail par ses trois sœurs religieuses.

En 1982, sœur Claire-Bernadette fut envoyée à la paroisse de l'Immaculée Conception, de Winnipeg, où elle fut bien appréciée par les prêtres et les laïcs d'origine portugaise. Elle se dépensa sans compter pour les aider à mettre sur pied un programme de catéchèse adapté à leur langue et à leur culture. Les nombreux témoignages qu'on apportés un groupe imposant de paroissiens, venus participer aux prières et à la messe des funérailles, attestent le très grand respect et l'affection sincère que ces personnes lui portent, même au-delà de la mort.

Pour notre sœur Claire-Bernadette, pour tout le bien accompli par elle, pour tous les liens créés et entretenus, pour la foi partagée et l'amour donné à pleines mains, nous te louons, Seigneur. Fais-la entrer dans ton royaume de paix et de lumière.

Les prières et la messe de la Résurrection pour sœur Claire-Bernadette, ont eu lieu les 12 et 13 décembre 2000 respectivement. Les Filles de la Croix remercient sincèrement les membres du clergé ainsi que les amis et anciens élèves de sœur Claire-Bernadette qui, soit par leur prière, soit par leur présence, nous ont apporté soutien et réconfort. L'inhumation eu lieu le 13 décembre, au cimetière de Saint-Adolphe.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

Anonyme



Hubert L. Trudel

Le vendredi 15 décembre 2000 à Ottawa est décédé M. Hubert L. Trudel. Né le 2 mars 1926 à Saint-Boniface (Manitoba), il était le fils du Dr Jean-Joseph Trudel et de Margherita Chevrier.

Précédé dans la mort par son frère André, il laisse dans le deuil son épouse Annick, ses enfants Jean-Louis et Sylvie (Montréal), ainsi que son frère Robert (Winnipeg)et ses sœurs Solange (Maryland), Valérie et Rose-Marie (Winnipeg) et Louise (Toronto), de nombreux neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces. Une célébration eucharistique a eu lieu à Ottawa le jeudi 21 décembre 2000.



Caroline Conrad (née Boulet)

Le 22 décembre 2000, Caroline Conrad est décédée paisiblement au Foyer Valade à l'âge de 89 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Donald (Lucille), Doreen (Andy) Anderson, Muriel (Georges) Picton et Robert; ses huit petits-enfants : Joanne, Leo, Richard, Michael, Lise, Julie, Roger et Sandra; ses neuf arrière-petits-enfants; ses deux frères Félix (Cécile) et Georges (Joan); ses trois sœurs Sr Alice, s.g.m., Claire Pinvidic et Elizabeth (Lorenzo) Conrad.

Elle a été précédée de son mari William, de ses parents, de cinq frères, de quatre sœurs et de plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

La messe des funérailles a été célébrée le jeudi 28 décembre 2000 à 14 h à la cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, précédée de la veille du corps à 13 h 30. Les porteurs étaient six de ses petits-enfants. L'enterrement a suivi au cimetière Green Acres Memorial Gardens, à l'angle du l'autoroute n° 1 et de la route Navin.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don en mémoire de Caroline au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg R2M 5M4. La famille souhaite remercier sincèrement le personnel formidable du 3e étage du Foyer Valade pour leurs soins compatissants envers Maman.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire P. Coutu & Co. (156, rue Marion, 949-4864).

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.R.



Louis Sabourin



Paisiblement et entouré de sa famille, suite à une longue maladie, Louis Sabourin, âgé de 82 ans a succombé le mardi 26 décembre 2000 à l'hôpital de Morris.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Annette (née Marion) cinq fils et deux filles, Gilbert et Yvette (Émond), Micheline, Julie, Alain; Richard et Elaine (Roy), Ivan, Brigitte et enfants d'Ivan et Diane (Marius), Eric et Brianne; Philippe et Micheline (Chalifoux), Louis-Philippe, Marie-Eve, Véronique; Roger et Lynne (Bobrowski), Jennifer, Jessie, Joey, Jana; Colette et Jacques (Dorge), Cosette, Danys; Monique Daneault et Dave (Chassie), Martin, Joelène Daneault et Dylan Chassie; Aimé et Carole (Houle), Danica, Rossel.

Trois frères; André (Rolande), Denis (Denise), Léon (Aline) et cinq soeurs, Soeur Hélène M.O.; Lucille Bérard (Alphonse), Rose Alma Aquin (feu Lionel), Denise Connelly (Robert), Léona Alarie (Célestin), ainsi qu'un bon nombre de nièces et neveux. Louis a été précédé par quatre frères Ovila, Armand, Georges, Cyril ainsi qu'un gendre Jacques Daneault, une bru Denise (Muller) et petit-fils Normand.

Louis, né le 28 mars 1918, est né et a vécu toute sa vie à Saint-Jean-Baptiste comme agriculteur, producteur de semences, entrepreneur et fondateur de la compagnie Sabourin Seed qui connais toujours un succès. Impliqué dans sa communauté, Louis fut membre des Chevaliers de Colomb, commissaire d'école et actif dans le mouvement des Caisses Populaires.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui ont assisté Louis durant sa maladie au Red River Valley Lodge et à l'hôpital Morris ainsi qu'à de nombreux amies et amis qui ont offert leurs sympathies.

Les parents et les amis peuvent, s'ils le désirent, faire un don à la Société Alzheimer, 205, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4 (Tél. : 943-6622) et/ou au Red River Valley Lodge, C.P. 507, Morris (Manitoba) R0G 1K0 (Tél. : 746-2394)

La direction des funérailles à été confiée au Salon mortuaire Morris Funeral Home (204) 746-2451. La veille du corps a eu lieu à 13 h 30 suivie de la messe des funérailles à 14 h célébrée par l'abbé Paul Campeau, le samedi 30 décembre 2000 en l'Église de Saint-Jean-Baptiste.

Adieu ! Chère épouse, enfants et parents bien aimés, je suis soumis à la volonté de Dieu, j'ai vu venir la mort avec le calme et le courage qui donne la foi.

O mon Dieu, bénissez ma famille et soyez le protecteur de mon épouse, de mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Seigneur, je t'aime

Une prière bien aimée de Papa

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon coeur, mon esprit, ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, faites que je meurs en votre sainte compagnie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

La famille de Louis Sabourin remercie tout spécialement les infirmières et le personnel du Red River Valley Lodge et de l'Hôpital de Morris pour leurs soins attentifs vis-à-vis notre cher mari et papa. Merci aux parents et ami(e)s qui ont témoigné d'une façon ou d'une autre leurs sympathies. Une appréciation chaleureuse s'adresse aux prêtres Paul Campeau, Gérard Dionne et l'abbé Svoboda, la chorale de la paroisse et aux personnes responsables de la réception qui a suivi les funérailles. Que son âme repose en paix.



Gaston Bohémier



C'est entouré de sa famille que Gaston Bohémier est décédé le 28 décembre 2000, à la Villa Youville de Sainte-Anne (Manitoba). Il était âgé de 86 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Joséphine Grégoire et sa tribu les « Bohémier, la patate ! » : Hubert et ses fils Michel, Paul et Pierre; Bernard et son épouse Anne Marie Carbotte et leurs enfants : Suzanne, Marc, Yvonne et Stéphanie (arrière-petite-fille), Serge, Julie, Roseline, feu Jules, Daniel et Brigitte; Claude, décédé en 1990 et Jacqueline Hince et leurs enfants Éveline, Monique, Valérie, Sylvie et Éric; Émilienne et son époux Donald Bernard et leurs enfants Dominic, feu Mélanie, Mathieu et Claudie; Yvonne, décédée en 1956; Alice et son époux Maurice Bernardin et leurs enfants Françoise, Myra et Clément; Denise et son époux Marc Bruyère et leurs enfants Martin, feu Joël et Josianne; Lina et son époux Maurice Richard et leur fille Lise; Laurent et son épouse Renelle Bourgeois et leurs enfants Stéphane, Christian, Joël et Ghislaine; et Rachel et son époux Douglas Fraser et leur fils Gabriel.

Fils d'Alexandre Bohémier et d'Évélina Beaugrand-dit-Champagne, Gaston était l'aîné de 16 enfants. Ses frères et sœurs attristés sont : Jean-Émile et feu Gertrude Forest; Denis et Blanche Clément; Clémence et Roger Gutfreund; Cyprien et Béatrice Gagnon; Véronique et René Raynaud; Éva et feu Georges Pilon; Paul et Rachel Baudry; Jacques et Annette Lavallée; Pauline et Leonard Renning; Bernadette et Charles Hartner. Décédés sont Monique, épouse de Joseph Tétrault, Étienne, époux de Thérèse Émard; Daniel, époux de Fleurette Roy; Germaine; Marcel, époux de Lucie Lemire. Gaston fut bien aimé de sa belle-famille : sœur Adrienne; Lucienne et feu Marcien Émond; Jean-Baptiste et son épouse Lina Vielfaure; sœur Thérèse; Cécile et Edouard Prairie. Ayant fini sa mission sur terre, quelle joie pour lui de retrouver au ciel les siens qu'il a vu mourir dans l'espérance de la vie éternelle !

Il affectionnait particulièrement tous ses nombreux cousins et cousines; ses 99 neveux et nièces, et tous ses innombrables amis.

Né le 27 septembre 1914, Gaston fut considéré « le plus beau bébé de Saint-Nobert », son village natal. En 1929, il déménagea à Sainte-Anne avec ses parents et ensuite à Lorette en 1937. Là, il épousa Joséphine Grégoire le 9 juillet 1941. Ils ont vécu 59 belles années de mariage. Ensemble ils travaillèrent d'arrache-pied sur une ferme laitière pendant 40 ans jusqu'à leur retraite à Saint-Boniface. Homme engagé et dévoué, Gaston s'impliqua avec les Caisses populaires, le mouvement coopératif, l'Union nationale métisse Saint-Joseph, la Société historique de Fort Garry et le Musée « Maison Bohémier ». La Société historique de Saint-Boniface reçut les archives du « Fonds Gaston Bohémier ».

Un merci spécial au très dévoué personnel de la Villa Youville.

Au lieu de fleurs, les parents et amis qui le désirent peuvent envoyer un don à la Villa Youville Inc. de Sainte-Anne, 208, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9.

Adieu papa. Nous t'aimons.

Les prières ont eu lieu le lundi 1er janvier 2001 à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a été célébrée en la paroisse du Précieux-Sang, 200, rue Kenny le mardi 2 janvier à 10 h 30 présidée par M. l'abbé Marcel Carrière. Il y a eu visionnement à 10 h jusqu'à l'heure du service. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Lorette.

Les porteurs étaient ses petits-enfants : Suzanne, Marc, Éveline, Stéphane et Christian Bohémier ainsi que Josianne Bruyère.

Je vous le déclare, c'est la vérité :
un grain de blé reste un seul grain
s'il ne tombe pas en terre et ne meurt pas.
Mais s'il meurt, il produit beaucoup
de grains.
Jean 12:24

La direction des funérailles de Monsieur Gaston Bohémier a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

À VOTRE santé

VOUS ET VOS MÉDICAMENTS

Test : Êtes-vous responsables ?

1. Discutez-vous de vos problèmes de santé et du choix de votre traitement avec le médecin et le pharmacien ?

   ❑ oui ❑ non

2. Posez-vous des questions au médecin et au pharmacien au sujet des médicaments qu'on vous prescrit ?

   ❑ oui ❑ non

3. Vous informez-vous avant de prendre un médicament offert en vente libre (sans ordonnance) ?

   ❑ oui ❑ non

4. Si vous devez prendre un médicament, le prenez-vous tel que recommandé soit par le médecin ou le pharmacien ou selon les instructions sur l'emballage ?

   ❑ oui ❑ non

5. Même si vous vous sentez bien, continuez-vous à prendre vos médicaments pendant toute la durée du traitement ?

   ❑ oui ❑ non

6. Si un médicament vous cause des effets indésirables ou si votre état ne s'améliore pas, communiquez-vous avec l'infirmière, le médecin ou le pharmacien ?

   ❑ oui ❑ non

Échelle d'évaluation :

Donnez-vous un point pour toutes les questions auxquelles vous avez répondu OUI.

Si vous avez 3 points ou moins :

- Vous gagneriez à vous responsabiliser davantage.

Si vous avez 4 – 5 points :

- Vous semblez assez bien utiliser les médicaments. Certaines de vos habitudes pourraient toutefois vous occasionner des problèmes.

Si vous avez 6 points :

- BRAVO ! Vous semblez utiliser les médicaments de façon réfléchie.

Tout médicament peut causer des effets secondaires et interagir avec d'autres médicaments. Que ce soit un médicament en vente libre ou sur ordonnance, il est important de bien vous informer. Pour ne pas jouer avec votre santé, voici une liste de questions qu'il est bon de poser à l'infirmière, le médecin et/ou le pharmacien :

1. Quel est le nom du médicament ?
2. À quoi sert-il ?
3. Combien dois-je en prendre ?
4. Pendant combien de temps dois-je le prendre ?
5. Y a-t-il des effets secondaires ?
6. Faut-il que je fasse attention à ce que je mange ? Puis-je boire de l'alcool ?
7. Y a-t-il des interactions possibles avec mes autres médicaments ou mes autres problèmes de santé ?
8. À quel moment les effets du médicament se feront-ils sentir ?
9. À qui dois-je m'adresser si ça ne va pas mieux ?
10. Comment dois-je les conserver ?

Au courant des dernières années, on constate une augmentation dans l'utilisation des produits alternatifs, par exemple :

- Les produits homéopathiques
- Les produits à base d'herbes
- Les suppléments

Le fait que ces produits soient à base naturelle ne signifie pas qu'ils soient nécessairement inoffensifs. Il n'existe aucune réglementation qui oblige à garantir la pureté ou encore à prouver qu'ils sont efficaces et sécuritaires. On peut vérifier le contenu de ces produits seulement s'ils ont un numéro DIN (Drug Identification Number). Ces produits peuvent aussi causer des effets secondaires et interagir avec certains des médicaments que vous prenez. Il est donc important de bien s'informer et de poser les mêmes questions que pour un médicament pris sur ordonnance.

Il est à vous de jouer un rôle actif dans votre traitement. Oubliez votre gêne. L'information est la meilleure prescription !

Cette chronique est possible grâce à une collaboration du Centre de Santé Saint-Boniface.

VOYAGES

« Akemashite omedeto ! »

Sept étudiants d'Iwaki au Japon ont décidé de vivre un Noël franco-manitobain. Heureux de leur voyage, ils souhaitent à tous « Akemashite omedeto », soit une bonne année.

Daniel BAHUAUD



photo: Sandra Poirier

Tout en partageant sa culture, Natalie Bernardin, accompagnée de Yoshiè Hatano, a aussi profité de l'occasion pour connaître davantage la culture japonaise.

Vous croyez que votre congé de Noël a été épuisant ? Détrompez-vous ! Certains ont connu des Fêtes beaucoup plus affairées. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'on se déplace à l'autre bout du monde, littéralement, pour fêter Noël à la canadienne-française. Pourtant, voilà justement ce qu'ont fait sept jeunes japonais.

Étudiants du Collège national de la technologie de Fukushima dans la ville d'Iwaki au nord-est de Tokyo, Riè Chiyo, Chikako Endo, Yoshiè Hatano, Takumi Shigihara, Motohiro Suzuki, Ami Yamada et Mayumi Yoshida visitent le Canada pour la première fois. Les voyageurs ont été reçus à bras ouverts le 23 décembre par six Franco-Manitobaines (1).

Avec leurs guides francophones, les jeunes étudiants ont pu assister à la messe de minuit, réveillonner en famille en dégustant dinde et tourtière, et s'amuser dehors en faisant du toboggan et de la motoneige.

« On a voulu connaître davantage Noël, qui n'est pas célébré au Japon, souligne Ami Yamada. Pour moi, la liturgie chrétienne de Noël a été des plus fascinantes. J'ai assisté à la messe de minuit à l'église du Précieux-Sang. C'était très différent des cérémonies shintoïstes. »

Le jour de Noël, Motohiro Suzuki a aidé à préparer le repas à une soupe populaire de la rue Main à Winnipeg. Bien qu'il ait aimé l'expérience, l'étudiant a pourtant préféré la rencontre de famille à Saint-Jean-Baptiste à laquelle il a participé. « Au début, j'étais assez gêné, dit-il. Après tout, la coutume du réveillon m'était étrangère. Mais les gens étaient accueillants et je suis arrivé à me dégêner. Les francophones sont très chaleureux. »

Une mordue de l'histoire, Chikako Endo a préféré les différents sites qu'elle a pu visiter. « J'ai beaucoup aimé le Musée de l'Homme et de la Nature parce que j'ai pu en apprendre davantage sur l'histoire du Manitoba. La présentation des faits est excellente. En plus, j'ai visité le palais législatif et la cathédrale de Saint-Boniface, que j'ai bien appréciés. »

L'organisatrice du voyage, Michelle Gauthier-Suganami, enseigne l'anglais et le français au Collège national de la technologie de Fukushima. Franco-Manitobaine de naissance, elle habite le Japon depuis 1994. L'enseignante explique l'objectif du voyage. « Notre collège est l'équivalent des "junior college" américains, souligne-t-elle. Le programme de cinq ans combine les dernières années du secondaire et les premières années de l'université. Nous enseignons l'économie, la psychologie, la chimie et d'autres matières. Le groupe en visite est composé d'étudiants en communication, qui suivent des cours d'informatique, de design et de médias. Apprendre à connaître une autre culture est une expérience utile pour tous ceux qui veulent devenir communicateurs. »

Somme toute, les sept voyageurs, qui ont quitté le pays le 31 décembre et le 4 janvier, abondent dans le même sens. Ils estiment que leur périple leur a permis de pratiquer leur français et leur anglais, tout en apprenant davantage sur la culture francophone. Bref, ils se disent heureux de leur séjour au Canada. Or, comme l'explique Riè Chiyo, tous ont cependant la même réserve quant à leur expérience. « J'ai beaucoup aimé faire du toboggan, explique-t-elle. Mais à Iwaki, le mercure en hiver ne descend qu'à 2 degrés Celsius. Des froids comme il y a en au Manitoba, on ne les connaît pas. Je veux revenir au Canada, mais la prochaine fois, ce sera à l'été ! »

(1) Il s'agit de Natalie Bernardin, Nicole Fillion, Michelle Gauthier-Suganami, Huguette Grenier, Sandra Poirier et Lise Taillefer.



Le dépistage précoce du cancer du sein pourrait vous sauver la vie !

Les femmes âgées entre **50 et 69 ans** sont invitées à prendre un rendez-vous afin de subir une mammographie (radiographie des seins) et un examen des seins dans notre unité mobile.

- **Steinbach : du 2 janvier au 2 février**
  Chortitzer Mennonite Church
- **Saint-Pierre : du 12 au 21 février**
  Centre médico-social DeSalaberry
- **Niverville : du 26 février au 1er mars**
  Niverville Medical Clinic (Civic Centre)
- **Île-des-Chênes : du 2 au 7 mars**
  Villa des Chênes (Maison pour personnes de l'âge d'or)

Veuillez noter que les dates pourraient changer. Les rendez-vous sont limités.

Appelez sans frais au 1 800 903-9290



PROGRAMME MANITOBAIN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Marie-Claire Sabourin

♡ À Votre Santé

♡ massothérapie

♡ thérapie crâniosacrale

♡ thérapie ortho-bionomie

Vous voulez offrir un bon cadeau ?

Pour prendre un rendez-vous composez le 475-7683

914, avenue Corydon à Winnipeg

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855



Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:
Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



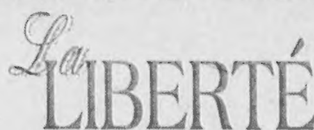
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4